

Socfinaf S.A.

2019 RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

Portrait du Groupe	4
1. Présentation du Groupe	4
2. Historique	4
3. Structure du Groupe	6
4. Renseignements sur les participations de Socfinaf S.A.	7
Marché international du caoutchouc et des huiles végétales	22
1. Caoutchouc	22
2. Huiles végétales	24
Environnement et responsabilité sociale	27
Chiffres clés	28
1. Indicateurs d'activités	28
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés	29
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée	29
Données boursières	30
Faits marquants de l'exercice	30
Déclaration sur la gouvernance d'entreprise	31
1. Introduction	31
2. Charte de gouvernance d'entreprise	31
3. Conseil d'Administration	31
4. Les Comités du Conseil d'Administration	34
4.1. Comité d'Audit	34
4.2. Comité de Nomination et de Rémunération	35
5. Rémunérations	35
6. Notification de l'actionnariat	35
7. Calendrier financier	36
8. Audit externe	36
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale	36
10. Autres informations	36
Déclaration de conformité	37
Rapport de gestion consolidé	38
Rapport d'audit sur les états financiers consolidés	42
Etats financiers consolidés	47
1. Etat de la situation financière consolidée	47
2. Compte de résultat consolidé	49
3. Etat du résultat étendu consolidé	50
4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	51
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	52
6. Annexe aux états financiers consolidés	53
Note 1. Généralités et méthodes comptables	53
Note 2. Filiales et entreprises associées	65
Note 3. Contrats de location	67
Note 4. Immobilisations incorporelles	69
Note 5. Immobilisations corporelles	70
Note 6. Actifs biologiques producteurs	71
Note 7. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives	72
Note 8. Participations dans des entreprises associées	74
Note 9. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	78
Note 10. Impôts différés	79
Note 11. Stocks	80
Note 12. Créances commerciales (actifs courants)	81
Note 13. Autres créances (actifs courants)	82
Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles	82

SOMMAIRE

Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	83
Note 16. Capital et prime d'émission	83
Note 17. Réserve légale	83
Note 18. Engagements de retraites	84
Note 19. Dettes financières	86
Note 20. Autres dettes	90
Note 21. Instruments financiers	90
Note 22. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice	92
Note 23. Dotations aux amortissements et pertes de valeur	92
Note 24. Dépréciations d'actifs	93
Note 25. Autres produits financiers	95
Note 26. Charges financières	95
Note 27. Charge d'impôts	96
Note 28. Résultat net par action	98
Note 29. Dividendes et tantièmes	98
Note 30. Informations relatives aux parties liées	98
Note 31. Engagements hors bilan	101
Note 32. Concessions de terrains agricoles	102
Note 33. Information sectorielle	103
Note 34. Gestion des risques	109
Note 35. Environnement politique et économique	112
Note 36. Evénements postérieurs à la date de clôture	112
Note 37. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé	112
Rapport de gestion social	113
Rapport d'audit sur les comptes annuels	120
Etats financiers sociaux	124
1. Bilan au 31 décembre 2019	124
2. Compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	126
3. Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2019	127

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

Socfinaf S.A. est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 22 octobre 1961 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinaf S.A. consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plus de 139.600 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas situées en Afrique. Socfinaf S.A. emploie 24.166 personnes et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires consolidé de 376 millions d'euros.

2. Historique

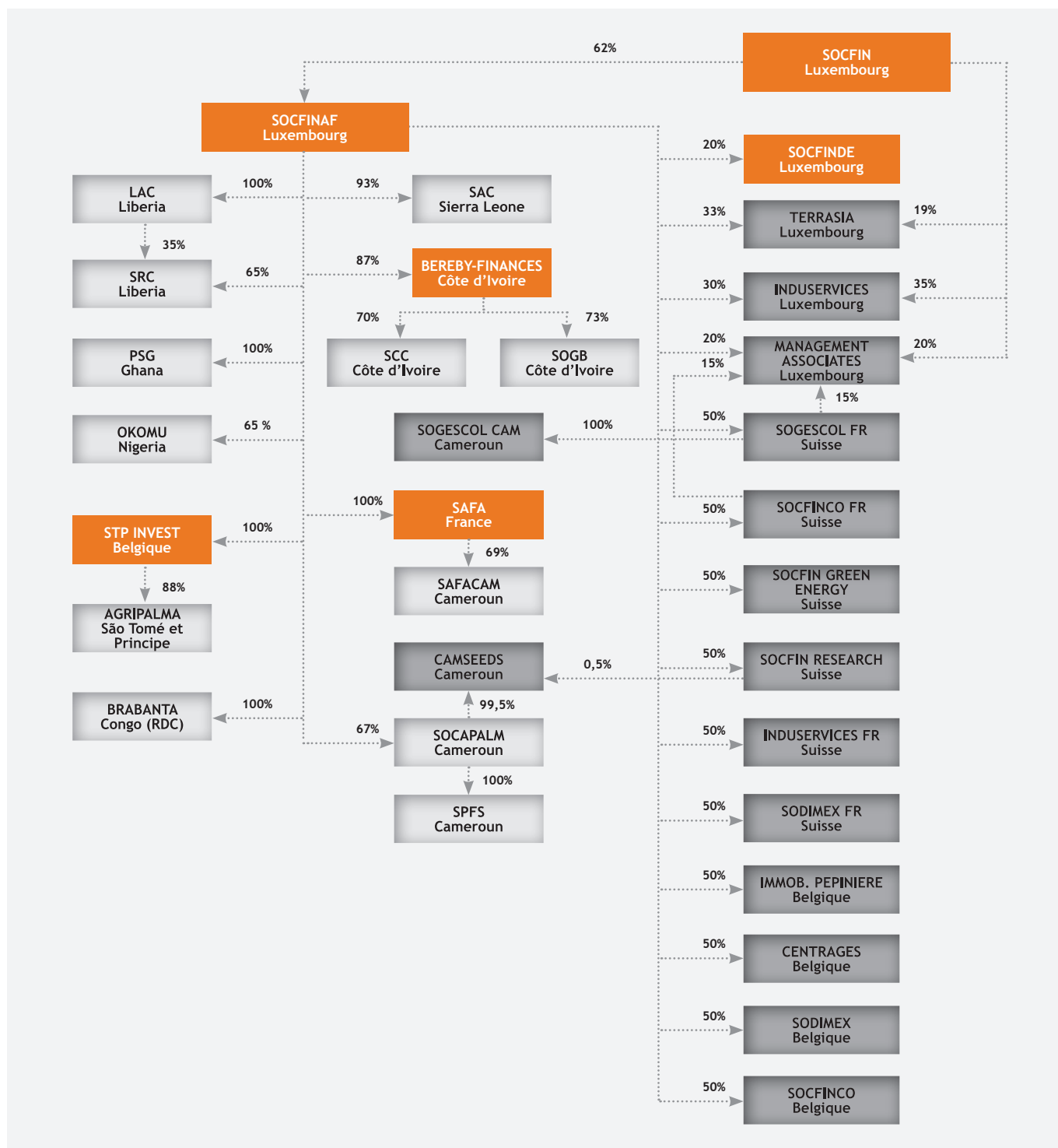
- **22/10/1961** Constitution de la Compagnie Internationale de Cultures sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **31/12/1961** Intercultures investit dans deux plantations congolaises à savoir la Compagnie Congolaise de l'Hévéa et Cultures Equatoriales.
- **18/04/1966** Les titres Intercultures sont admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1974** Mesure de nationalisation des entreprises industrielles par l'Etat zaïrois.
- **31/12/1976** Avancement des négociations avec le Zaïre - sortie des participations zaïroises du portefeuille et créance Zaïre comptabilisée.
- **19/05/1995** Augmentation du capital social d'Intercultures afin de relancer l'activité de la Société dans le domaine des plantations tropicales.
- **30/06/1995** Acquisition de 65% de la Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » en Côte d'Ivoire via Bereby Finances « Befin », une société holding ivoirienne.
- **30/06/1997** Acquisition de 5% de Palmci, une société ivoirienne produisant de l'huile de palme.
- **30/06/1998** Augmentation du capital social et investissement au Kenya dans 70,8% de Red Lands Roses Ltd, producteur de roses et de Socfinaf Company Ltd, producteur de café.
De plus, Intercultures a acquis, via une filiale luxembourgeoise (Indufina Luxembourg) 54% d'une plantation de palmiers à huile au Nigeria, Okomu Oil Palm Company Plc.
- **31/03/1999** Intercultures continue l'expansion de ses investissements en Afrique et plus particulièrement au Liberia : acquisition de 70% de Weala Rubber Company Ltd, propriétaire d'une usine à caoutchouc et de 75% de Liberian Agricultural Company « LAC » qui dispose d'une concession d'hévéas.
- **31/03/2000** Acquisition de 89,64% de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse « SPFS », une société camerounaise active dans le secteur de la production, la transformation et le raffinage de l'huile de palme.
- **31/12/2000** Via une holding camerounaise Palmcam, Intercultures poursuit ses investissements au Cameroun dans Socapalm, une société active dans la production et la transformation d'huile de palme.
- **31/12/2001** Nouvelle augmentation du capital social qui a permis à Intercultures d'augmenter sa participation dans Okomu Oil Palm Company Plc et dans Befin (maison mère de la SOGB).
- **31/12/2006** Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia S.A. (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** Intercultures a acquis 99,8% de Brabanta, une société développant une plantation d'huile de palme au Congo (RDC).
D'autre part, Intercultures a cédé ses participations Weala Rubber Company Ltd (Liberia) et Palmci (Côte d'Ivoire).
- **31/12/2008** Constitution de Sud Comoé Caoutchouc « SCC » (Côte d'Ivoire) via la holding ivoirienne Befin. Intercultures a cédé 60% de Red Lands Roses (Kenya).
- **31/12/2009** Augmentation de capital de Brabanta (RDC).
Augmentation de la participation dans Salala Rubber Corporation « SRC » (Liberia).
- **17/03/2010** Cession de Socfinaf Company Ltd (Kenya).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et changement de la dénomination en Socfinaf S.A.

Portrait du Groupe

- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 10 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **06/10/2011** Acquisition de 32,9% d'actions Palmcam qui est ainsi intégralement détenue par Socfinaf S.A.
- **31/12/2012** Acquisition de 3,4% d'actions Okomu Oil Palm Company Plc.
Constitution de Plantations Socfinaf Ghana Ltd « PSG ».
- **23/10/2013** Acquisition de 100% de STP Invest S.A., une société belge propriétaire de 88% d'Agripalma Lda, attributaire d'une concession de 5.000 hectares sur l'île de São Tomé.
- **31/12/2014** Augmentation de capital avec émission de 1.474.200 actions nouvelles souscrites par Socfin en échange de 100% des actions de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA ». Cette dernière détient 68,93% de Safacam S.A. (Cameroun).
- **01/01/2015** Début des activités de Sogescol Cameroun et Camseeds qui ont été constituées courant 2014 respectivement par Sogescol FR S.A. et Socfin Research S.A.
- **05/10/2015** Acquisition d'actions Socapalm pour porter le pourcentage de détention à 4,57%.
- **04/11/2015** Constitution de Sodimex FR et Induservices FR.
- **01/02/2016** Liquidation de Palmcam S.A. (Cameroun).

Portrait du Groupe

3. Structure du Groupe



Portrait du Groupe

4. Renseignements sur les participations de Socfinaf S.A.

PORTEFEUILLE	Nombre de titres	% direct
Sierra Leone		
Socfin Agricultural Company Ltd	119.970.000	93,00%
Liberia		
Liberian Agricultural Company	25.000	100,00%
Salala Rubber Corporation	516	64,91%
Côte d'Ivoire		
Bereby-Finances S.A.	739.995	87,06%
Ghana		
Plantations Socfinaf Ghana Ltd	750.000	100,00%
Nigeria		
Okomu Oil Palm Company Plc	619.797.100	64,97%
Cameroun		
Socapalm S.A.	3.086.856	67,46%
République Démocratique du Congo		
Brabanta S.A.	4.990	99,80%
France		
Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA"	577.200	100,00%
Belgique		
Socfinco S.A.	8.750	50,00%
Gaummes S.A.	17.670	50,00%
Centrages S.A.	7.500	50,00%
Immobilière de la Pépinière S.A.	3.333	50,00%
Sodimex S.A.	70.000	50,00%
STP Invest S.A.	1.800	100,00%
Luxembourg		
Socfinde S.A.	50.000	20,00%
Terrasia S.A.	3.328	33,28%
Induservices S.A.	3.000	30,00%
Management Associates S.A.	2.000	20,00%
Suisse		
Sogescol FR S.A.	2.650	50,00%
Socfinco FR S.A.	650	50,00%
Socfin Green Energy S.A.	60	50,00%
Socfin Research S.A.	3.000	50,00%
Induservices FR S.A.	700	50,00%
Sodimex FR S.A.	675	50,00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinaf S.A. détient une participation directe ou indirecte.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

Portrait du Groupe

SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD

Capital : USD 30.000.000.

SAC est active au Sierra Leone dans la production d'huile de palme.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Palmier	12.349	0	12.349

Concessions : 18 473 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 1.434

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Huile de palme	24.297	19.155
Chiffre d'affaires (000 EUR)	12.457	11.030
Résultat (000 EUR)	-10.663	-5.325
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,51	0,58
Cours moyen USD/EUR	1,12	1,18
Cours de clôture USD/EUR	1,12	1,14

Chiffres clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	142.136	144.804
Actifs circulants	5.162	6.435
Capitaux propres (*)	-1.721	10.212
Dettes, provisions et tiers (*)	149.019	141.027
Résultat de l'exercice	-11.934	-6.274
Participation de Socfinaf S.A. (%)	93,00	93,00

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »

Capital : USD 31.105.561.

LAC est active au Liberia dans le secteur de la culture d'hévéas et de la transformation de caoutchouc industriel.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Hévéa	10.213	2.604	12.817

Concessions : 121.407 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 2.173

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Caoutchouc	24.939	21.384
Chiffre d'affaires (000 EUR)	29.750	22.799
Résultat (000 EUR)	-1.239	-1.675
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,19	1,07
Cours moyen USD/EUR	1,12	1,18
Cours de clôture USD/EUR	1,12	1,14

Chiffre clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	82.843	81.647
Actifs circulants	16.805	15.381
Capitaux propres (*)	53.358	54.745
Dettes, provisions et tiers (*)	46.290	42.282
Résultat de l'exercice	-1.387	-1.974
Participation de Socfinaf S.A. (%)	100,00	100,00

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »

Capital : USD 49.656.328.

SRC est active au Liberia dans le secteur de la culture d'hévéas.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Hévéa	2.148	2.297	4.445

Concessions : 8.000 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 736

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (*) (tonnes)		
Caoutchouc	2.208	2.342
Chiffre d'affaires (000 EUR)	1.846	1.939
Résultat (000 EUR)	-2.303	-1.882
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	0,84	0,83
Cours moyen USD/EUR	1,12	1,18
Cours de clôture USD/EUR	1,12	1,14

Chiffres clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	45.939	44.252
Actifs circulants	1.792	2.726
Capitaux propres	6.661	9.238
Dettes, provisions et tiers	41.070	37.740
Résultat de l'exercice	-2.577	-2.217
Participation de Socfinaf S.A. (%)	64,91	64,91

(*) Production agricole intégralement vendue à LAC.

Portrait du Groupe

BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.

Capital : CFA 8.500.000.000.

Cette société de portefeuille ivoirienne détient 73,16% de SOGB et 70,01% de SCC.

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY « SOGB » S.A.

Capital : CFA 21.601.840.000.

SOGB est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Hévéa	11.933	4.499	16.432
Palmier	7.471	18	7.489
	19.404	4.517	23.921

Concessions : 34.712 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 6.007

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Caoutchouc	62.678	58.416
Huile de palme	38.579	33.152
Chiffre d'affaires (000 EUR)	93.588	86.439
Résultat (000 EUR)	6.891	4.539
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,14	1,09
Huile de palme	0,53	0,62
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	66.438	66.918
Actifs circulants	20.961	19.588
Capitaux propres (*)	52.875	51.378
Dettes, provisions et tiers (*)	34.524	35.128
Résultat de l'exercice	4.520	2.977
Résultat distribué	3.024	10.369
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	63,69	63,69

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »

Capital : CFA 964.160.000.

SCC est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la transformation de caoutchouc industriel.

Principales données

Personnel permanent au 31/12/2019 : 391

<i>Production et vente</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Au 31 décembre</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Production (tonnes)		
Caoutchouc	38.233	30.288
Chiffre d'affaires (000 EUR)	44.950	33.654
Résultat (000 EUR)	4.169	2.525
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,17	1,10
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>		
<i>Au 31 décembre</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Actifs immobilisés	4.455	4.867
Actifs circulants	8.189	6.289
Capitaux propres (*)	5.925	4.690
Dettes, provisions et tiers (*)	6.720	6.466
Résultat de l'exercice	2.735	1.656
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	60,95	60,95

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG »

Capital : GHS 150.000.000.

PSG est active au Ghana dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Hévéa	0	958	958
Palmier	5.013	1.127	6.140
	5.013	2.085	7.098

Concessions : 18.303 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 2.190

	2019	2018
Cours moyen GHS/EUR	5,87	5,42
Cours de clôture GHS/EUR	6,22	5,52

Chiffres clés (milliers de GHS)	2019	2018
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	505.333	348.485
Actifs circulants	23.081	13.140
Capitaux propres (*)	171.034	111.111
Dettes, provisions et tiers (*)	357.380	250.514
Résultat de l'exercice	-43.204	-33.094
Participation de Socfinaf S.A. (%)	100,00	100,00

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

OKOMU OIL PALM COMPANY PLC

Capital : NGN 476.955.000.

Okomu est active au Nigeria dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Hévéa	5.143	2.192	7.335
Palmier	17.178	1.883	19.061
	22.321	4.075	26.396

Concessions : 33.113 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 1.431

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Caoutchouc	7.248	7.536
Huile de palme	42.204	39.791
Chiffre d'affaires (000 EUR)	55.045	56.249
Résultat (000 EUR)	16.255	18.860
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,21	1,08
Huile de palme	1,09	1,20
Cours moyen NGN/EUR	343	360
Cours de clôture NGN/EUR	344	351

Chiffres clés (milliers de NGN)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	32.128.678	29.412.385
Actifs circulants	11.068.291	8.992.343
Capitaux propres (*)	29.109.408	28.307.192
Dettes, provisions et tiers (*)	14.087.561	10.097.535
Résultat de l'exercice	5.571.766	6.792.213
Résultat distribué	4.769.550	2.861.730
Dividende unitaire brut (NGN)	5,00	3,00
Participation de Socfinaf S.A. (%)	64,97	66,12

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SOCAPALM S.A.

Capital : CFA 45.757.890.000.

Socapalm est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Palmier	30.549	2.036	32.584
Hévéa	1.861	206	2.067
	32.409	2.242	34.651

Concessions : 58.063 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 2.244

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Huile de palme	140.349	135.641
Caoutchouc	2.442	2.082
Chiffre d'affaires (000 EUR)	106.417	100.594
Résultat (000 EUR)	18.668	17.370
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,74	0,73
Caoutchouc	0,93	0,86
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	73.255	74.348
Actifs circulants	22.848	25.542
Capitaux propres (*)	74.597	72.602
Dettes, provisions et tiers (*)	21.505	27.288
Résultat de l'exercice	12.245	11.394
Résultat distribué	10.250	7.779
Participation de Socfinaf S.A. (%)	67,46	67,46

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE « SAFA »

Capital : EUR 4.040.400.

Cette société de droit français détient 68,93% de Safacam S.A.

SAFACAM S.A.

Capital : CFA 6.210.000.000.

Safacam est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Palmier	4.995	333	5.328
Hévéa	3.154	1.154	4.307
	8.149	1.486	9.635

Terrain agricole détenu en propre : 17.690 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 2.288

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Huile de palme	16.065	17.053
Huile de palmiste	8.190	7.738
Caoutchouc	7.393	6.524
Chiffre d'affaires (000 EUR)	26.731	25.351
Résultat (000 EUR)	1.230	872
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Produits palmiers	1,12	1,07
Caoutchouc	1,18	1,10
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	23.915	24.392
Actifs circulants	7.666	6.025
Capitaux propres (*)	19.599	19.363
Dettes, provisions et tiers (*)	11.983	11.054
Résultat de l'exercice	807	572
Résultat distribué	571	1.473
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	69,05	69,05

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS » S.A.

Capital : CFA 2.601.690.000.

SPFS est une filiale de Socapalm à hauteur de 100%. SPFS est une société de raffinage d'huile de palme.

Principales données

Personnel permanent au 31/12/2019 : 33

<i>Production et vente</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Au 31 décembre</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Production (tonnes)		
Oléine	5.500	5.340
Chiffre d'affaires (000 EUR)	8.794	8.347
Résultat (000 EUR)	-133	-451
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile raffinée conditionnée	1,28	1,41
Huile raffinée en vrac	1,09	1,05
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

<i>Chiffres clés (millions de CFA)</i>		
<i>Au 31 décembre</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Actifs immobilisés	1.307	1.538
Actifs circulants	1.820	2.148
Capitaux propres	2.496	2.583
Dettes, provisions et tiers	631	1.102
Résultat de l'exercice	-87	-296
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	67,46	67,46

Portrait du Groupe

AGRIPALMA Lda

Capital : STN 156.094.090.

Agripalma est une société active dans la production d'huile de palme sur l'île de São Tomé et Príncipe.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Palmier	2.100	0	2.100

Concessions : 4.917 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 793

	2019	2018
Cours moyen STN/EUR	24,50	24,50
Cours de clôture STN/EUR	24,50	24,50

Chiffres clés (millions de STN/STD)	2019	2018
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	806	750
Actifs circulants	51	28
Capitaux propres	123	156
Dettes, provisions et tiers	734	622
Résultat de l'exercice	-33	0
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	88,00	88,00

Portrait du Groupe

BRABANTA S.A.

Capital : CDF 34.243.622.100.

Brabanta est une société congolaise (RDC) active dans la production d'huile de palme.

Principales données

Surfaces (hectares)	Surface plantée		
Au 31/12/2019	Mature	Immature	Total
Palmier	6.169	0	6.169

Concessions : 8.362 hectares

Personnel permanent au 31/12/2019 : 2.915

Production et vente	Réalisé	Réalisé
Au 31 décembre	2019	2018
Production (tonnes)		
Huile de palme	16.243	17.841
Chiffre d'affaires (000 EUR)	9.265	11.049
Résultat (000 EUR)	-4.246	-2.404
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,57	0,62
Cours moyen CDF/EUR	1.845	1.914
Cours de clôture CDF/EUR	1.879	1.873

Chiffres clés (millions de CDF)		
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	115.730	121.251
Actifs circulants	72.623	72.922
Capitaux propres (*)	43.909	51.744
Dettes, provisions et tiers (*)	144.443	142.429
Résultat de l'exercice	-7.834	-4.600
Participation de Socfinaf S.A. (en %)	99,80	99,80

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SOGESCOL FR S.A.

Capital : CHF 5.300.000.

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2019 par un bénéfice de USD 7.411.532. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de USD 7.000.000.

	2019	2018
Cours moyen USD/EUR	1,12	1,18
Cours de clôture USD/EUR	1,12	1,14

Chiffres clés (milliers de USD)

Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	1.125	865
Actifs circulants	38.511	39.071
Capitaux propres (*)	16.725	15.313
Dettes, provisions et tiers (*)	22.912	24.623
Résultat de l'exercice	7.412	6.338
Résultat distribué	6.000	8.500
Dividende unitaire brut (USD)	1.132	1.604
Participation de Socfinaf S.A. (%)	50,00	50,00

(*) Avant affectation.

Portrait du Groupe

SOCFINCO FR S.A.

Capital : CHF 1.300.000.

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel du palmier à huile et de l'hévéa.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 présente un résultat positif de EUR 4.227.405. Le Conseil d'Administration ne prévoit pas de distribution.

Chiffres clés (milliers de EUR)

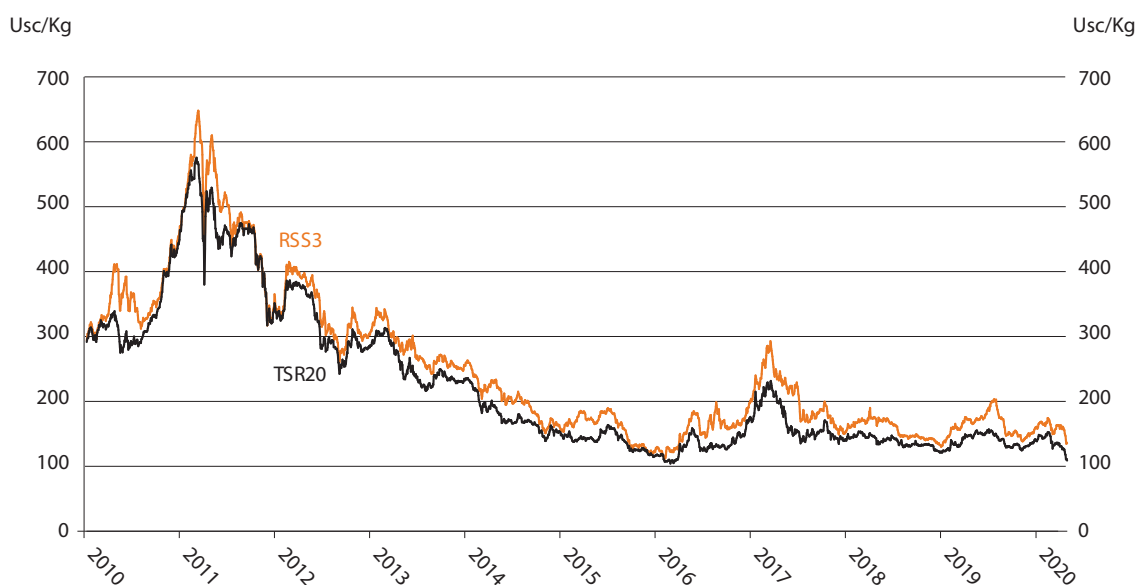
Au 31 décembre	2019	2018
Actifs immobilisés	3.911	944
Actifs circulants	10.801	9.764
Capitaux propres (*)	9.775	9.548
Dettes, provisions et tiers (*)	4.937	1.160
Ventes et prestations	20.876	19.991
Résultat de l'exercice	4.227	3.745
Résultat distribué	4.000	6.000
Dividende unitaire brut (EUR)	3,077	4,615
Participation de Socfinaf S.A. (%)	50,00	50,00

(*) Avant affectation.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc

SGX - NATURAL RUBBER - 10 years +



SGX - NATURAL RUBBER - 1 year +



Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Le marché international en 2019

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1^{re} position sur SGX) en 2019 est de 1.406 USD/tonne FOB Singapour contre 1.365 USD/tonne en 2018.

Convertie en Euro, la moyenne des cours en 2019 est de 1.256 EUR/tonne contre 1.155 EUR/tonne en 2018, soit une hausse de 101 EUR/tonne.

Après avoir clôturé l'année 2018 en baisse à un niveau proche des 1.250 USD/tonne et ce, notamment sous la pression des niveaux de stocks mondiaux et tout particulièrement en Chine, les cours du caoutchouc naturel sont repartis à la hausse durant le 1^{er} semestre 2019.

Ils ont évolué aux alentours des 1.500 USD/tonne durant les mois d'avril, mai et juin. Plusieurs facteurs ont influencé les cours du caoutchouc naturel à la hausse durant le 1^{er} semestre dont l'entrée des pays producteurs en période d'hivernage et l'espoir d'une issue positive à la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Dans le même temps, la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie ont conjointement annoncé leur 6^{ème} plan visant à réduire leurs exportations de caoutchouc de 240.000 tonnes. La hausse des cours du pétrole a également eu un impact favorable.

Le plus haut niveau de l'année a été atteint fin mai à 1.570 USD/tonne, niveau qui n'avait plus été atteint depuis septembre 2017.

Dans un contexte macroéconomique incertain avec un regain des tensions commerciales sino-américaines,

une production mondiale de caoutchouc naturel toujours soutenue, un ralentissement de la croissance chinoise et un secteur automobile en perte de vitesse, les cours ont repris une tendance baissière à partir du mois de juillet. Cette tendance s'est confirmée durant les mois d'août, septembre et octobre, période durant laquelle les cours du caoutchouc naturel ont régulièrement évolué sous le seuil des 1.300 USD/tonne FOB Singapour.

Le plus bas niveau de l'année a été atteint début octobre à 1.244 USD/tonne.

Le marché s'est repris en fin d'année suite aux inquiétudes liées au développement d'une maladie de l'hévéa qui touche plusieurs pays producteurs asiatiques. Dans le même temps, la perspective d'une solution dans le conflit commercial qui oppose les Etats-Unis à la Chine a également donné du support aux cours du caoutchouc naturel.

Alors que le marché s'attendait à ce que les productions mondiales de caoutchouc naturel dépassent pour la 1^{ère} fois le seuil des 14 millions de tonnes en 2019, l'ISRG (International Rubber Study Group) estime désormais la production 2019 à 13,64 millions de tonnes, en baisse par rapport à 2018 (13,89 millions de tonnes). L'IRSG estime par ailleurs que la consommation mondiale en 2019 est restée stable aux alentours des 13,72 millions de tonnes contre 13,76 millions de tonnes en 2018.

Les cours du TSR20 1^{re} position FOB Singapour sur SGX ont clôturé l'année 2019 à 1.451 USD/tonne.

Perspectives 2020

Les cours du caoutchouc naturel ont continué leur progression début janvier et sont brièvement passés au dessus des 1.500 USD/tonne vers la mi-janvier. L'annonce d'un 1^{er} accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis et l'approche de l'hivernage ont redonné de la confiance au marché.

La hausse des cours s'est achevée brusquement suite à l'émergence du Coronavirus juste avant le Nouvel An chinois. Depuis lors, l'épidémie de Covid-19 prenant une dimension mondiale a fait chuter les marchés financiers faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale.

Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Le TSR20 1^{re} position FOB Singapour sur SGX est passé de 1.520 USD/tonne à la mi-janvier à 1.100 USD/tonne courant du mois de mars.

Tous les secteurs liés à l'industrie automobile subissent la crise de plein fouet. Les fabricants de voitures et de pneumatiques sont en train d'arrêter et/ou de fortement réduire la production de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et ailleurs dans le monde.

Il semble que la Chine, après avoir été l'épicentre du virus, recouvre progressivement sa production depuis la fin février. Le niveau de production est cependant loin d'être de retour à la normale, compte tenu des ruptures d'approvisionnement des chaînes logistiques.

L'impact du Covid-19 sur la consommation mondiale de caoutchouc naturel sera profond dans les mois à venir.

L'évolution de la production mondiale de caoutchouc naturel est également incertaine. Les bas niveaux de cours depuis 5 ans n'encouragent pas les petits planteurs à la saignée ainsi qu'à l'entretien de leurs vergers. La chute récente des cours ne fera qu'empirer cette situation. Par ailleurs, le développement du Covid-19 dans certaines régions productrices pourrait également avoir un impact sur la production mondiale de caoutchouc naturel.

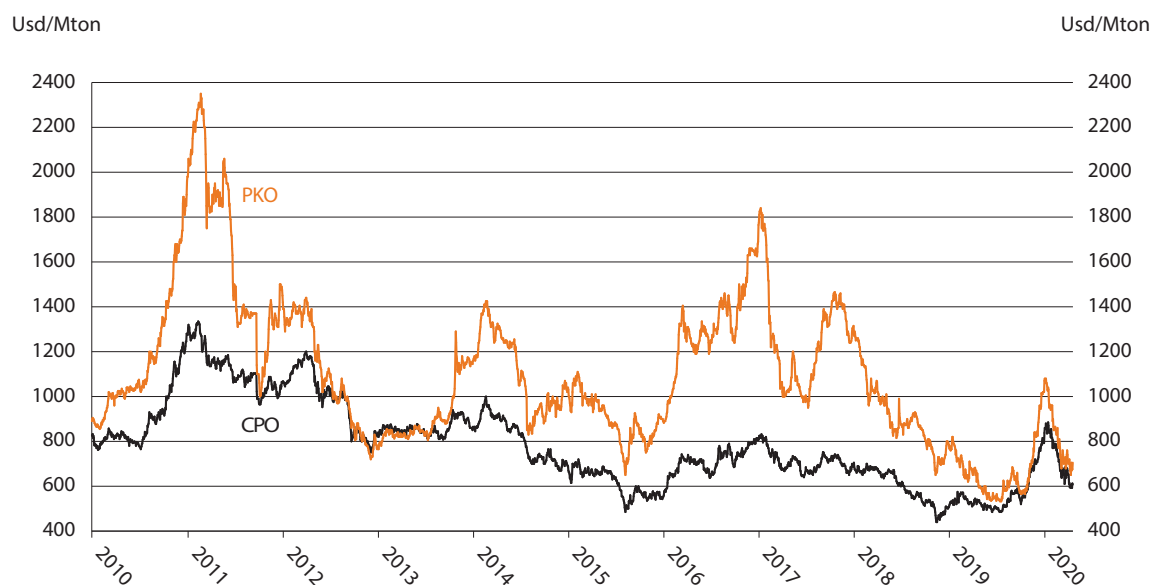
Les mois à venir risquent d'être particulièrement compliqués en termes de demande.

Le TSR20 1^{re} position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, niveau qui n'avait plus été atteint depuis février 2016.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

2. Huiles végétales

CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 10 years +



CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 1 year +



Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source : Oil World)

	2020(*)	2019 (*)	2018	2017	2016	2015	2005	1995
Indonésie	44,7	43,3	41,6	36,8	32,1	33,4	14,1	4,2
Malaisie	19,9	20,0	19,5	19,9	17,3	20,0	15,0	7,8
Autres	12,8	12,4	11,9	11,2	9,5	9,1	4,8	3,2
TOTAL	77,4	75,7	73,0	67,9	58,9	62,5	33,9	15,2

(*) Estimation.

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source : Oil World)

	Oct 2019 à sept 2020 (*)	2019 (*)	2018	2017	2016	2015	2005	1995
Palme	76,3	75,7	73,0	67,9	58,9	62,5	33,9	15,2
Soja	57,6	56,6	56,8	53,9	51,5	48,8	33,6	20,2
Colza	25,0	25,1	25,6	25,4	25,0	26,3	16,2	10,8
Tournesol	20,9	20,5	19,0	19,0	16,4	15,1	9,7	8,7
Coton	4,7	4,6	4,7	4,2	4,1	4,7	5,0	3,9
Arachide	3,9	3,7	4,0	4,2	3,7	3,7	4,5	4,3
Palmiste	8,2	8,0	7,7	7,2	6,4	6,8	4,0	2,0
Coprah	2,7	2,9	2,9	2,4	2,7	2,9	3,2	3,3
TOTAL	199,3	197,1	193,7	184,2	168,7	170,8	110,1	68,4

(*) Estimation.

Le marché international en 2019

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam en 2019 est de 566 USD/tonne contre 598 USD/tonne en 2018. Il s'agit de la moyenne annuelle la plus basse depuis 2006.

Les cours mondiaux se sont affaiblis en 2018 du fait d'un approvisionnement robuste sur les marchés. Alors qu'ils s'échangeaient à des niveaux proches des 700 USD/tonne début 2018, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont terminé l'année autour des 500 USD/tonne et ce, dans un contexte macroéconomique incertain, marqué par des niveaux de stocks mondiaux historiquement élevés.

Début 2019, le ralentissement des productions et la hausse de la consommation en Inde et en Chine, ont entraîné une baisse des stocks, ce qui a permis une brève reprise des cours de l'huile de palme qui ont atteint les 570 USD/tonne CIF Rotterdam à la mi-février. Dans le même temps, la hausse des cours du pétrole a favorisé une hausse de la consommation d'huile de palme pour la production de biodiesel en Indonésie notamment.

Cependant et en dépit de ces nouvelles encourageantes, un sentiment négatif a dominé sur les marchés et les cours de l'huile de palme CIF Rotterdam sont repassés

à plusieurs reprises sous la barre des 500 USD/tonne durant les mois de mai, juin et juillet.

Les stocks d'huiles végétales dans le monde restaient en effet à des niveaux élevés et la baisse des stocks d'huile de palme était jugée insuffisante pour justifier une reprise durable des cours. Dans le même temps, les incertitudes liées à l'issue de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ont perturbé fortement la majorité des marchés des matières premières. Les cours du soja, particulièrement affectés, ont baissé à des niveaux sans précédent depuis la crise financière de 2008, entraînant les cours de l'huile de palme dans leur sillage.

Les cours de l'huile de palme sont repartis à la hausse à partir du mois d'août et ont fortement progressé durant tout le dernier trimestre pour clôturer l'année 2019 aux alentours des 850 USD/tonne CIF Rotterdam, soit une hausse de près de 70% en 5 mois.

Cette hausse des cours est en grande partie liée aux annonces faites par la Malaisie et l'Indonésie d'augmenter leur consommation d'huile de palme servant à la fabrication de biodiesel dès 2020 (B20 en Malaisie et B30 en Indonésie). Ces annonces ont envoyé un signal très fort sur le marché et ont

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

coïncidé avec un ralentissement de l'offre dans les pays producteurs. Moins d'engrais à cause des prix bas prolongés et un temps sec causé par un possible retour du phénomène climatique El Niño ont fait craindre une chute possible des productions au cours des mois à venir et par conséquent, une baisse importante des niveaux de stocks.

La guerre commerciale sino-américaine a également eu un impact sur le marché de l'huile de palme au

dernier trimestre. La Chine privée de soja américain, s'est mise à acheter plus d'huile de palme, Pékin exonérant ce produit de quotas pour faciliter les importations avant le Nouvel An chinois.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé l'année 2019 aux alentours des 850 USD/tonne.

Perspectives 2020

La hausse des cours a connu un véritable coup d'arrêt vers la mi-janvier. L'huile de palme est depuis entrée dans une spirale baissière provoquée par deux causes majeures :

- L'annonce de l'Inde, 1^{er} importateur mondial d'huile de palme, de boycotter les importations d'huile de palme de Malaisie. Cette décision intervient en représailles aux critiques du gouvernement malaisien sur l'action du gouvernement indien dans la région du Cachemire.
- Les inquiétudes liées à la propagation du Coronavirus en Chine et dans le reste du monde. En effet le risque de ralentissement de la croissance mondiale, et plus particulièrement de la croissance chinoise, 2^{ème} importateur mondial d'huile de palme, pèse fortement sur les cours.

Le 28 janvier, l'huile de palme a ainsi plongé de 10% à la Bourse de Kuala Lumpur, accusant sa plus forte baisse en une journée depuis près de 11 ans. Entraînée dans un tourbillon baissier tout au long du mois de février, l'huile de palme est repassée sous la barre des 700 USD/tonne CIF Rotterdam.

Cependant et hors facteur « Coronavirus », les fondamentaux en ce qui concerne l'huile de palme restent pourtant solides.

Selon Oil World, la production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté de près de 9 millions de tonnes en 2017, puis de 5 millions de tonnes en 2018, n'aurait augmenté que de 2,7 millions de tonnes en 2019. Oil World estimait avant la crise du Covid-19, que la hausse des productions de palme en 2020 serait inférieure à 2 millions de tonnes.

On assiste en effet à un ralentissement de la hausse des productions chez les deux principaux pays producteurs, Indonésie et Malaisie (85% de la production mondiale) qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font parfois face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre. Par ailleurs la baisse sévère des cours de l'huile de palme ces 2 dernières années a entraîné une réduction de l'utilisation d'engrais dans les plantations villageoises provoquant une probable diminution des rendements.

En 2020, la production mondiale d'huile de palme devrait atteindre 77 millions de tonnes, dont près de 45 millions de tonnes produites en Indonésie.

La production d'huile de palme continue donc d'augmenter mais dans des proportions qui pourraient être insuffisantes pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue grâce notamment à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huile végétale dans les pays en développement.

La baisse des stocks attendue devrait donc logiquement favoriser un rebond des cours de l'huile de palme. Mais cela dépendra fortement de l'évolution de la crise du coronavirus au cours des prochains mois. Partie de Chine, l'épidémie s'étend désormais au reste de la planète, impactant dans son sillage l'ensemble de l'économie mondiale. Avec la mise à en confinement de près d'un tiers de la population mondiale et l'arrêt de pans entiers de l'économie, la demande en huile de palme pourrait connaître un ralentissement au cours des mois à venir. La production pourrait elle aussi être impactée si la contagion gagne les pays producteurs, ce qui semble être le cas avec l'arrêt récent de certaines plantations en Malaisie.

Les cours du pétrole se sont également effondrés ces dernières semaines. Le baril de Brent qui s'échangeait à près de 70 USD début janvier cote désormais sous la barre des 30 USD. La baisse des cours du pétrole pourrait entraîner une forte baisse de la production de biodiesel dans le monde et contrecarrer les plans des gouvernements malais et indonésien qui misaient sur une augmentation significative des quantités d'huile de palme utilisées pour la fabrication de biodiesel.

En 2019, on estime que le biodiesel représentait au niveau mondial une demande pour l'huile de palme estimée à plus de 17,5 millions de tonnes soit environ 23% de la production mondiale, dont plus de 4 millions de tonnes pour l'Europe (EU28).

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam cote au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2019.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le rapport annuel de développement durable est également disponible sur simple demande au siège social de la Société.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		Hévéa	Palmier
Au 31 décembre 2019			
Immatures (par année de planting)			
2019		1.373	199
2018		2.189	3.347
2017		1.909	1.851
2016		1.479	0
2015		1.829	0
2014		2.935	0
2013		1.390	0
2012		642	0
2011		114	0
Total immatures		13.860	5.396
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	15.869	(de 4 à 7 ans) 42.167
Matures	(de 12 à 22 ans)	9.979	(de 8 à 18 ans) 22.110
Vieux	(plus de 22 ans)	8.653	(plus de 18 ans) 21.547
Total en production		34.501	85.824
TOTAL GENERAL		48.361	91.220

Superficies (hectares)	2019	2018	2017	2016	2015
Palmier	91.220	91.099	88.994	85.925	82.134
Hévéa	48.361	48.071	47.890	48.273	49.427
TOTAL	139.581	139.170	136.884	134.198	131.561

Production	2019	2018	2017	2016	2015
Huile de palme (tonnes)					
Production propre	244.551	231.522	210.927	174.765	163.805
Achats aux tiers	34.428	30.554	24.730	20.626	21.084
Caoutchouc (tonnes)					
Production propre	53.749	47.753	48.672	45.004	50.553
Achats aux tiers	94.102	81.920	66.297	65.050	58.543

Chiffre d'affaires (millions d'EUR)	2019	2018	2017	2016	2015
Palmier	209,9	206,1	191,7	168,2	151,2
Hévéa	163,5	135,4	155,0	119,3	121,1
Autres	2,8	3,1	3,0	3,4	3,9
TOTAL	376,1	344,6	349,8	290,9	276,2

Personnel	2019	2018	2017	2016	2015
Effectif moyen	24.166	22.707	22.113	19.154	20.544

Chiffres clés

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'EUR)	2019	2018	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	376	345	350	291	276
Résultat opérationnel	46	42	75	36	6
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	2	5	22	5	-18
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	65	91	123	51	143
Flux de trésorerie libre *	9	6	44	-30	19

* Flux de trésorerie libre = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles + flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'EUR)	2019	2018	2017	2016	2015
Actifs biologiques producteurs	402	402	379	387	377
Autres actifs non-courants	304	301	280	291	309
Actifs courants	169	140	128	134	146
Capitaux propres totaux	383	383	371	400	425
Passifs non-courants	194	137	151	161	137
Passifs courants	298	323	265	251	269

Données boursières

(EUR)	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre d'actions	17.836.650	17.836.650	17.836.650	17.836.650	17.854.200
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	270.919.731	273.289.987	263.538.857	296.419.644	320.416.764
Résultat net par action non diluée	0,09	0,27	1,23	0,30	-0,98
Dividende par action	0,00	0,10	0,10	0,10	0,00
Cours de bourse					
minimum	8,20	10,90	15,61	11,76	13,55
maximum	12,20	16,90	19,75	15,85	18,00
clôture	12,00	11,40	16,10	15,61	15,00
Capitalisation boursière (*)	214.039.800	203.337.810	287.170.065	278.430.107	267.813.000
Dividendes distribués/résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	N.a.	37,44%	8,13%	33,33%	N.a.
Dividendes/capitalisation boursière	N.a.	0,88%	0,62%	0,64%	N.a.
Cours de bourse/résultat net par action non diluée	135,65	42,68	13,09	52,03	-15,31

(*) La capitalisation boursière résulte de la multiplication du nombre d'actions par le cours de bourse à la clôture.

Faits marquants de l'exercice

- Vente de 10.910.810 actions Okomu.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfinaf S.A. est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1981	AGO 2022
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGO 1993	AGO 2023
M. Philippe de Taux	Belge	1951	Administrateur ^(b) et Secrétaire Général	AGO 1997	AGO 2021
Bolloré Participations représentée par M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur ^(a)	AGO 2018	AGO 2024
Administration and Finance Corporation « AFICO » représentée par M. Jean-Charles de Fauconval	Belge	1959	Administrateur ^(a)	AGO 1998	AGO 2020
M. Luc Boedt	Belge	1955	Administrateur ^(b)	AGO 2007	AGO 2025
M. Fulgence Koffy	Ivoirienne	1935	Administrateur ^(a)	AGO 2011	AGO 2023
M. Gbenga Oyeboade	Nigériane	1959	Administrateur ^(a)	AGO 2011	AGO 2023
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2020
M. Pierre Lemaire	Belge	1970	Administrateur ^(c)	AGO 2019	AGO 2025

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

(c) Administrateur indépendant

Le mandat d'Administration and Finance Corporation « Afico » vient à échéance cette année. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de ne pas renouveler ce mandat.

De plus, le mandat de Monsieur François Fabri vient à échéance cette année. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de nommer Monsieur François Fabri en tant qu'administrateur délégué pour une

durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026.

En outre, le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale la nomination de Monsieur Philippe Fabri, comme administrateur supplémentaire pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Financière de l'Odé ;
- Président du conseil d'administration (Direction dissociée) de Blue Solutions ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Censeur de Vivendi ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odé et de Blue Solutions ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge.

Philippe de Taux

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur et Secrétaire Général de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, Okomu Oil Palm Company, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA » au Conseil de S.A.F.A. Cameroun « Safacam ».

Bolloré Participations

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odé, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois, S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Administration and Finance Corporation « AFICO »

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Luc Boedt

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf et Socfinasia ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin ».

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de S.A.F.A. Cameroun « Safacam » ;
- Administrateur de Okomu Oil Palm Company et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Représentant permanent de Socfinaf au Conseil d'Administration de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Fulgence Koffy

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB ».

Gbenga Oyebo

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Okomu Oil Palm Company ;
- Administrateur de Nestlé Nigeria.

François Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Frédéric Lemaire

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs. Il spécifie le terme du mandat et vérifie que l'Administrateur réponde aux critères d'indépendance.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs,

les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à

mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2019 : 71%
- 2018 : 84%
- 2017 : 78%
- 2016 : 81%
- 2015 : 83%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de deux membres. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration, en sa séance du 18 mars 2020, a désigné Messieurs Hubert Fabri et Frédéric Lemaire en tant que membres du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit assistera le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se prononcera sur les sujets relatifs aux informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers, au processus d'audit, à l'analyse des risques et à leur contrôle.

Le Comité d'Audit se réunit deux fois par an.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinaf S.A. sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même,

pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinaf S.A. au titre de l'exercice 2019 s'élève à EUR 982.916 contre EUR 1.068.805 pour l'exercice 2018.

Les Administrateurs de Socfinaf S.A. n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionariat

Le 31 décembre 2014, Socfinaf a émis 1.474.200 actions nouvelles portant le nombre total d'actions émises à 17.854.200. Toutes les déclarations déposées entre le 1er juillet 2011 et le 31 décembre 2014 se

rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 16.380.000.

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
Socfin L-1650 Luxembourg	10.497.046	58,85	01/02/2017
Bolloré (a) F-29500 Ergué Gaberic	80.642	0,49 (b)	03/09/2014
Compagnie du Cambodge (a) F-92800 Puteaux	1.157.929	7,07 (b)	03/09/2014
Société Industrielle et Financière de l'Artois (a) F-92800 Puteaux	176.636	1,08 (b)	03/09/2014
Compagnie des Glénans (a) F-29500 Ergué Gaberic	58.993	0,36 (b)	03/09/2014
Total Bolloré (toutes catégories confondues, basé sur les droits de vote agrégés)	1.474.200	9,00 (b)	

(a) = sociétés contrôlées par Vincent Bolloré.

(b) = avant augmentation de capital du 31 décembre 2014.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

7. Calendrier financier

26 mai 2020	Assemblée Générale Ordinaire à 10h
Fin septembre 2020	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2020
Mi-novembre 2020	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3ème trimestre 2020
Fin mars 2021	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2020
Mi-avril 2021	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2020
Mi-mai 2021	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1er trimestre 2021
25 mai 2021	Assemblée Générale Ordinaire à 10h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu dans la rubrique « OAM » et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé

C - CLERC S.A.
1 rue Pletzer
L-8080 Bertrange.

(C-Clerc S.A., membre du réseau Crowe Global) ainsi qu'aux sociétés membres de son réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2019 ou en 2018.

En 2019, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 281.015,- TVAC.

Le mandat de C-Clerc, Réviseur d'entreprises, vient à échéance cette année. Le comité d'audit doit recevoir quelques candidatures et soumettra sa recommandation à l'Assemblée Générale.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence. Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2019.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »). La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes

d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe de Taux, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et
- (b) que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 26 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 intègrent aux comptes annuels de Socfinaf S.A. toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont le détail est donné dans la note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfinaf S.A. (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005 et toutes les normes applicables au 31 décembre 2019 et concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2019, le résultat consolidé « Part du Groupe » s'inscrit à 1,6 millions d'euros contre 4,8 millions d'euros en 2018. Il en résulte un profit net par action « Part du Groupe » de 0,09 euro contre 0,27 euro en 2018.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 376,1 millions d'euros en 2019 contre 344,6 millions d'euros en 2018 (hausse de 31,5 millions d'euros). Cette hausse du chiffre d'affaires résulte notamment de la hausse des quantités vendues.

Dans la même tendance haussière, le résultat opérationnel s'inscrit à 46,5 millions d'euros contre 42,3 millions d'euros en 2018.

Les autres produits financiers sont en baisse à 2,9 millions d'euros contre 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils incluent des gains de change pour un montant de 2,4 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les charges financières s'établissent à 16,7 millions d'euros contre 14,7 millions d'euros au 31 décembre 2018. Elles sont principalement composées d'intérêts débiteurs pour 12,3 millions d'euros (10,9 millions

d'euros en 2018) et de pertes de change pour un montant de 3,1 millions d'euros (2,7 millions d'euros en 2018).

La charge d'impôts est en hausse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 23,9 millions d'euros contre 18,3 millions d'euros en 2018.

La quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence est en hausse à 5,8 millions d'euros en 2019 contre 4,9 millions d'euros en 2018.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinaf S.A. se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 705,8 millions d'euros contre 703 millions d'euros au 31 décembre 2018. L'implémentation d'IFRS 16 a généré à l'actif la comptabilisation de droits d'utilisation d'actifs pour 7,2 millions d'euros ;
- d'actifs courants qui s'élèvent à 169,3 millions d'euros contre 140,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La valeur des stocks augmente de 20,8 millions d'euros. La trésorerie est également en hausse de 4,4 millions d'euros.

Les capitaux propres « Part du Groupe » s'élèvent à 270,9 millions d'euros contre 273,3 millions d'euros en 2018. Cette baisse des fonds propres de l'ordre de 2,4 millions d'euros provient, pour l'essentiel, de la variation de la réserve pour écart de conversion (-2,7 millions d'euros) et du résultat de l'exercice (+1,6 millions d'euros).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action « Part du Groupe », de 15,19 euros contre 15,32 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2019, le cours de bourse s'élève quant à lui à 12,00 euros.

Rapport de gestion consolidé

Les passifs courants et non-courants sont en augmentation à 491,9 millions d'euros contre 460,1 millions d'euros un an plus tôt. Cette variation provient principalement de la comptabilisation de 9 millions d'euros de dettes liées aux contrats de location suite à l'implémentation de l'IFRS 16. L'endettement financier est en hausse à 235 millions d'euros en 2019 contre 214 millions d'euros en 2018. Il s'agit principalement des dettes de Socfinaf S.A. vis-à-vis de Socfin pour 126,3 millions d'euros ainsi que de l'endettement local des filiales pour 108,7 millions d'euros.

Les passifs d'impôts différés s'inscrivent en baisse à 9,1 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros en 2018, de même que les passifs d'impôts exigibles à 18,5 millions d'euros contre 19,7 millions d'euros en 2018.

Enfin, les autres dettes incluent des avances d'actionnaires à court terme de 40,4 millions d'euros ainsi que des avances du cash pooling pour 100,5 millions d'euros.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2019, la trésorerie nette s'élève à 28,9 millions d'euros, en hausse de 33,1 millions d'euros sur l'exercice contre une baisse de 11,6 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 64,8 millions d'euros durant l'exercice 2019 (91,3 millions d'euros en 2018). Il provient principalement de la capacité d'autofinancement pour 87,7 millions d'euros (89 millions d'euros lors de l'exercice précédent), compensé par l'augmentation des stocks de 6,5 millions d'euros et l'augmentation des créances commerciales et autres débiteurs de 5,7 millions d'euros.

Les activités d'investissement ont mobilisé 56,2 millions d'euros (84,9 millions d'euros en 2018). Ces activités sont largement influencées par les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevant à 57,1 millions d'euros (88,1 millions d'euros en 2018).

Les opérations de financement ont généré 24,3 millions d'euros (-18,5 millions d'euros mobilisé en 2018).

PERSPECTIVES 2020

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique. Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale.

Rapport de gestion consolidé

Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1^{ère} position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.

Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 70% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance

Rapport de gestion consolidé

du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales.

Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITE SOCIALE

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux Actionnaires de
SOCFINAF S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de SOCFINAF S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat étendu consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Observations

Sans pour autant émettre une réserve, nous attirons votre attention sur les points suivants :

La note 1.13 de l'annexe aux comptes consolidés décrit que le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019 selon l'approche de transition rétrospective modifiée.

Selon la note 35, le périmètre de consolidation comprend des sociétés situées dans divers pays d'Afrique et qui sont exposées aux risques de fluctuations politiques et économiques.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) No 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Pertes de valeur sur actifs biologiques producteurs

Description de la question clé

Au 31 décembre 2019, la valeur des actifs biologiques producteurs du Groupe s'élève à 402 millions d'Euros pour un total bilan de 875 millions d'Euros.

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

La note 24 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités mises en œuvre par le Groupe pour vérifier s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, et lors de la survenance d'un indice de perte de valeur, les modalités de détermination de la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs sur la base de laquelle une perte de valeur sera comptabilisée le cas échéant.

L'indice de perte de valeur retenu par le Groupe est une baisse des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) à la date de clôture supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans. Le Groupe compare également la moyenne sur 6 mois ainsi que la moyenne sur les 12 derniers mois de ces cours à la moyenne de ces mêmes valeurs sur 5 ans.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés et implique des jugements importants de la direction notamment sur l'établissement des prévisions et sur le choix des taux d'actualisation.

Nous avons considéré que la valeur des actifs biologiques est une question clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans l'état de la situation financière consolidée, et parce que l'appréciation de l'existence d'un indice de perte de valeur et, le cas échéant la détermination de leur valeur recouvrable, fait appel au jugement.

Réponse d'audit apportée

Afin de répondre à ce risque, nous avons mis en œuvre les travaux suivants :

- Apprécier la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec les dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- Effectuer une analyse critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie en portant une attention particulière aux indices de perte de valeur pris en compte ;
- Effectuer une revue des travaux des auditeurs des filiales significatives afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur ;
- Effectuer des visites sur les sites de plantation des filiales significatives ;
- Réaliser une étude critique des analyses effectuées par le Groupe pour identifier l'existence d'indicateurs de perte de valeur en comparant les données utilisées par le Groupe aux données provenant d'autres sources, et en comparant des indicateurs de performance internes des filiales du Groupe avec ceux des sociétés comparables.
- Apprécier, dans le cas de la survenance d'un indice de perte de valeur, la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques et s'assurer du caractère raisonnable de l'éventuelle perte de valeur comptabilisée ;
- Analyser pour le calcul de la valeur d'utilité la cohérence des projections de flux de trésorerie retenues ;
- Rapprocher les principales données appliquées dans le modèle aux informations reçues des auditeurs des filiales significatives ;

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

- Apprécier le caractère raisonnable des principales estimations, notamment des taux d'actualisation, sur la base des données des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, et de données comparables ;
- Vérifier par sondage l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité effectué par la Direction ;
- Apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 6 « Actifs biologiques producteurs » et 24 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant les rapports de gestion et de la déclaration sur la gouvernance d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et nos rapports de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme

nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 31 mai 2017 et la durée totale à ce jour de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 5 ans.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises incluses dans le rapport de gestion consolidé et présentées aux pages 40 à 41 et dans le rapport de gestion social et présentées à la page 117 sont en concordance avec les états financiers consolidés et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services non-audit interdits tels que visés par le

Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Bertrange, 9 avril 2020

C-CLERC S.A.
Cabinet de révision agréé

Mariateresa Di Martino
Réviseur d'entreprises agréé

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

		31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS	Note	EUR	EUR
Actifs non-courants			
Droits d'utilisation d'actifs	3	7.206.479	0
Immobilisations incorporelles	4	2.812.101	2.591.158
Immobilisations corporelles	5	256.711.200	263.790.558
Actifs biologiques producteurs	6	401.537.304	401.784.792
Participations dans des entreprises associées	8	24.839.331	24.205.267
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	9	91.902	91.902
Avances à long terme		1.944.777	1.542.050
Actifs d'impôts différés	10	9.008.775	8.926.034
Autres actifs non-courants		1.669.262	80.693
		705.821.131	703.012.454
Actifs courants			
Stocks	11	79.773.790	58.974.220
Créances commerciales	12	24.173.479	17.394.515
Autres créances	13	14.684.340	15.695.035
Actifs d'impôts exigibles	14	11.631.085	13.442.815
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	39.056.804	34.700.835
		169.319.498	140.207.420
TOTAL ACTIFS		875.140.629	843.219.874

Etats financiers consolidés

		31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EUR	EUR
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère			
Capital souscrit	16	35.673.300	35.673.300
Prime d'émission	16	87.453.866	87.453.866
Réserve légale	17	3.567.330	3.570.840
Réserves consolidées		182.186.079	178.626.421
Ecart de conversion		-39.538.678	-36.798.229
Résultat de l'exercice		1.577.834	4.763.789
		270.919.731	273.289.987
Participations ne donnant pas le contrôle			
	7	112.304.219	109.818.019
Capitaux propres totaux		383.223.950	383.108.006
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	10	9.129.790	9.707.343
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	18	9.729.372	9.849.311
Dettes financières à plus d'un an	19	158.935.834	109.878.039
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	3, 19	7.903.924	0
Autres dettes	20	8.001.208	7.739.836
		193.700.128	137.174.529
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	19	76.067.913	104.120.025
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3, 19	1.099.533	0
Dettes commerciales		47.655.804	44.786.254
Passifs d'impôts exigibles	14	18.520.497	19.718.139
Provisions		623.064	2.856.665
Autres dettes	20	154.249.740	151.456.256
		298.216.551	322.937.339
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		875.140.629	843.219.874

Etats financiers consolidés

2. Compte de résultat consolidé

		2019	2018
	Note	EUR	EUR
Produits des activités ordinaires	33	376.123.734	344.574.067
Production immobilisée		21.667.081	33.618.587
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		1.128.219	947.225
Autres produits opérationnels		6.979.343	5.834.239
Matières premières et consommables utilisés		-133.509.832	-121.118.433
Autres charges externes		-96.911.833	-94.018.472
Frais de personnel	22	-67.410.520	-64.176.066
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	23	-49.951.736	-46.887.623
Autres charges opérationnelles		-11.663.418	-16.468.568
Résultat opérationnel		46.451.038	42.304.956
Autres produits financiers	25	2.940.302	4.502.391
Plus-values sur cessions d'actifs		1.110.618	29.520
Moins-values sur cessions d'actifs		-197.683	-436.155
Charges financières	26	-16.698.697	-14.730.598
Résultat avant impôts		33.605.578	31.670.114
Charge d'impôts sur le résultat	27	-23.936.077	-18.286.288
Produit d'impôts différés	27	418.117	875.748
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	8	5.754.101	4.934.657
Résultat net de l'exercice		15.841.719	19.194.231
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		14.263.885	14.430.442
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		1.577.834	4.763.789
Résultat net par action non dilué	28	0,09	0,27
Nombre d'actions Socfinaf S.A.		17.836.650	17.836.650
Résultat net par action non dilué		0,09	0,27
Résultat net par action dilué		0,09	0,27

Etats financiers consolidés

3. Etat du résultat étendu consolidé

		2019	2018
	Note	EUR	EUR
Résultat net de l'exercice		15.841.719	19.194.231
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels	18	1.325.366	-742.590
Impôts sur les pertes et gains actuariels		-349.414	225.706
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		975.952	-516.884
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-1.934.351	8.220.561
Quote-part des autres éléments du résultat étendu des entreprises associées		133.933	441.765
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		-1.800.418	8.662.326
Total des autres éléments du résultat étendu		-824.466	8.145.442
Résultat étendu		15.017.253	27.339.673
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		15.352.893	15.824.557
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		-335.640	11.515.116

Etats financiers consolidés

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

		2019	2018
	Note	EUR	EUR
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		1.577.834	4.763.789
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		14.263.885	14.430.442
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	8	-5.754.101	-4.934.657
Dividendes des entreprises associées	8	5.046.264	7.670.517
Juste valeur de la production agricole	11	-762.313	3.414.137
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie (IFRS et autres)		-2.136.699	-1.598.690
Dotations et reprises aux amortissements et provisions et réductions de valeur		52.878.130	47.413.995
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		-912.935	406.635
Charge d'impôts	27	23.517.960	17.410.540
Capacité d'autofinancement		87.718.025	88.976.708
Intérêts payés - reçus		11.915.659	9.744.737
Impôts payés		-23.936.077	-18.286.288
Variation de stocks		-6.472.456	-8.379.686
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-5.704.429	6.593.477
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		967.249	14.860.524
Comptes de régularisation		308.442	-2.182.921
Variation du besoin en fonds de roulement		-10.901.194	10.891.394
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		64.796.413	91.326.551
Activités d'investissement			
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		-135.076	-521.259
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-57.086.687	-88.100.395
Cessions d'immobilisations corporelles		95.405	3.756.205
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		975.401	-31.725
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-56.150.957	-84.897.174
Activités de financement			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère		0	-1.783.665
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-13.452.604	-13.349.176
Produits d'emprunts		79.714.483	13.297.580
Remboursements d'emprunts		-28.854.945	-6.933.906
Remboursements de dettes liées aux contrats de location		-1.229.380	0
Intérêts payés - reçus		-11.915.659	-9.744.737
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		24.261.895	-18.513.904
Incidence des écarts de conversion		206.693	480.936
Variation nette de trésorerie		33.114.044	-11.603.591
Trésorerie au 1er janvier	15	-4.241.485	7.362.106
Trésorerie au 31 décembre	15	28.872.559	-4.241.485
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		33.114.044	-11.603.591

Etats financiers consolidés

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux proprié- taires de la société mère	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1er janvier 2018	35.708.400	87.453.866	3.570.840	-43.710.124	180.515.875	263.538.857	107.642.899	371.181.756
Résultat de l'exercice					4.763.789	4.763.789	14.430.442	19.194.231
Pertes et gains actuariels					-265.339	-265.339	-251.545	-516.884
Ecart de conversion des entités contrôlées				6.574.901	0	6.574.901	1.645.660	8.220.561
Variation du résultat étendu des entreprises associées				336.994	104.771	441.765	0	441.765
Résultat étendu				6.911.895	4.603.221	11.515.116	15.824.557	27.339.673
Annulation d'actions	-35.100				55.828	20.728	0	20.728
Dividendes					-1.783.665	-1.783.665	-13.651.054	-15.434.719
Autres variations					-1.049	-1.049	1.617	569
Transactions avec les actionnaires	-35.100				-1.728.886	-1.763.986	-13.649.437	-15.413.423
Situation au 31 décembre 2018	35.673.300	87.453.866	3.570.840	-36.798.229	183.390.210	273.289.987	109.818.019	383.108.006
Situation au 1er janvier 2019	35.673.300	87.453.866	3.570.840	-36.798.229	183.390.210	273.289.987	109.818.019	383.108.006
Impact de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (note 3)					-1.057.439	-1.057.439	-358.168	-1.415.607
Situation au 1er janvier 2019 ajustée	35.673.300	87.453.866	3.570.840	-36.798.229	182.332.771	272.232.548	109.459.851	381.692.399
Résultat de l'exercice					1.577.834	1.577.834	14.263.885	15.841.719
Pertes et gains actuariels					693.042	693.042	282.910	975.952
Ecart de conversion des entités contrôlées				-2.740.449	0	-2.740.449	806.098	-1.934.351
Transfert entre réserves			-3.510		3.510	0		0
Variation du résultat étendu des entreprises associées					133.933	133.933	0	133.933
Résultat étendu				-3.510	-2.740.449	2.408.319	15.352.893	15.017.253
Dividendes					0	0	-11.503.075	-11.503.075
Acomptes sur dividendes					0	0	-1.885.865	-1.885.865
Autres variations					-977.177	-977.177	880.415	-96.762
Transactions avec les actionnaires					-977.177	-977.177	-12.508.525	-13.485.702
Situation au 31 décembre 2019	35.673.300	87.453.866	3.567.330	-39.538.678	183.763.913	270.919.731	112.304.219	383.223.950

	2019	2018
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	0	1.783.665
Nombre d'actions	17.836.650	17.836.650
Dividende par action distribué sur la période	0,00	0,10

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

Socfinaf S.A. (« la Société ») a été constituée le 22 octobre 1961. Son objet social la qualifie comme soparfi depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales (« le Groupe ») consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique.

Socfinaf S.A. est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg et est inscrite au registre de commerce sous le n° B 6225.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

En date du 18 mars 2020, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019 sont entrés en vigueur :

- IFRS 16 « Contrats de location » :

Au 1^{er} janvier 2019, la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » a remplacé la norme IAS 17 « Contrats de location ». Cette nouvelle norme indique comment reconnaître, mesurer et présenter les contrats de location et les informations liées à fournir. La norme fournit un modèle de comptabilisation unique pour les preneurs, en exigeant de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette financière pour tous les contrats

de location, sauf ceux dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois ou dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. Le Groupe a appliqué l'approche de transition rétrospective modifiée et n'a, par conséquent, pas retraité les données comparatives. L'impact de l'adoption de cette nouvelle norme a été détaillé dans la note 1.12 et dans la note 3.

Au 1^{er} janvier 2019, le Groupe a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe :

- L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié cette interprétation qui clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers » :

Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à IFRS 9 intitulé « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » pour traiter du cas fréquent d'instruments contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement inférieur à la somme du capital et des intérêts restant dus. Cet amendement modifie les exigences existantes d'IFRS 9 concernant les droits de résiliation afin de permettre une évaluation au coût amorti (ou, selon le modèle économique utilisé, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu) même en cas de paiements compensatoires négatifs.

- Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » :

Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 « Instruments financiers », aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

Etats financiers consolidés

- Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :
Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à IAS 19 intitulé « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » qui précise qu'en cas de modification, de réduction ou de liquidation d'un régime, l'entité doit comptabiliser et évaluer le coût des services passés, ou le profit ou la perte résultant d'une liquidation sans tenir compte de l'effet du plafond de l'actif. Elle doit ensuite déterminer l'effet du plafond de l'actif après la modification, réduction ou liquidation du régime et comptabiliser toute variation de cet effet.

- Améliorations annuelles des normes IFRS : cycle 2015-2017 :

Le 12 décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles des normes IFRS : cycle 2015-2017, qui contient des modifications de quatre normes IFRS dans le cadre du processus d'améliorations annuelles de l'IASB :

- Les modifications d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » précisent que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise commune, elle doit réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
- Les modifications d'IFRS 11 « Partenariats » précisent que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
- IAS 12 « Impôts sur le résultat » précise qu'une entité doit comptabiliser les conséquences fiscales des dividendes en résultat, en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres selon l'endroit où l'entité a initialement comptabilisé ces opérations ou événements passés.
- Les modifications d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » précisent que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Nouvelles normes IFRS et amendements applicables à partir de 2020 :

- « Cadre conceptuel de l'information financière » :
Le 29 mars 2018, l'IASB a publié son « Cadre conceptuel de l'information financière » révisé, qui comprend des définitions révisées d'un actif

et d'un passif ainsi que de nouvelles directives sur l'évaluation et la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir. Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette interprétation ait un impact matériel sur les états financiers consolidés.

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » :

Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition de « significatif » et d'harmoniser les définitions données dans le Cadre conceptuel de l'information financière et dans les normes elles-mêmes. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- Modifications à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » :

Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts « TIO » sur l'information financière. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 ; leur application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés car elle atténue les effets possibles de l'incertitude due à la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt « TIO ».

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union Européenne :

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, cohérente et fondée sur des principes pour les contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 « Contrats d'assurance »

Etats financiers consolidés

et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1er janvier 2021 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 « Produits des contrats avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » ont été appliquées. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », relatives à la définition d'une entreprise, qui visent à résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises à déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 « Présentation des états financiers » sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications comprennent la clarification des exigences de classement des dettes qu'une société pourrait régler en les convertissant en capitaux propres.

Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour

l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2019 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinaf ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« filiales ») et ceux des entreprises où Socfinaf a exercé une influence notable (« entreprises associées »), dont l'ensemble constitue le « Groupe ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer les rendements.

Actuellement, le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

b) Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise, mais sur laquelle il n'a pas le contrôle ou un contrôle conjoint. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de

Etats financiers consolidés

ses filiales, entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière consolidée, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat étendu de l'entreprise associée.

Les participations dans des entreprises associées sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où cette influence cesse. La valeur comptable de l'écart d'acquisition positif qui résulte de l'acquisition d'entreprises associées est incluse dans la valeur comptable de la participation. Un test de dépréciation est effectué si un indice objectif de perte de valeur est identifié. Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat sous la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence ».

La liste des filiales et entreprises associées du Groupe est présentée en note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un écart d'acquisition négatif subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinaf et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats de change à terme. Ces instruments financiers ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture. Ils sont classés en autres instruments (voir note 1.17).

Etats financiers consolidés

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres au poste « Ecart de conversion ». En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée

sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

	Taux de clôture		Taux moyen	
1 euro est égal à :	2019	2018	2019	2018
Franc CFA	655,957	655,957	655,957	655,957
Cedi ghanéen	6,2166	5,5189	5,8724	5,4185
Naira nigérien	344,26	350,76	342,76	360,14
Dobra de São Tomé	24,50	24,50	24,50	24,50
Franc congolais	1.879	1.873	1.845	1.914
Dollar américain	1,1234	1,1450	1,1192	1,1782

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 10 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Etats financiers consolidés

1.11. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

La production agricole au moment de la récolte, notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 « Agriculture ».

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives

à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe n'évalue pas la production agricole sur pied (avant la récolte). En effet, par nature cette notion n'est pas applicable à l'hévéa dont la production agricole (latex) se trouve à l'intérieur même de l'arbre. Le Groupe estime, en outre, que la récolte sur pied des palmiers ne peut être évaluée de manière fiable, avec un degré suffisant de certitude sans engendrer des coûts disproportionnés par rapport à l'utilité de l'information ainsi recueillie.

La variation de la juste valeur est incluse dans le résultat de la période au cours de laquelle elle se produit.

1.12. Contrats de location

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » rétrospectivement au 1er janvier 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs comme permis par les dispositions transitoires de la norme. Les reclassifications et les ajustements découlant des nouvelles règles liées au traitement des contrats de location ont été constatés à l'ouverture de la période débutant le 1er janvier 2019.

Suite à l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe a constaté dans l'état de la situation financière les actifs au titre de droits d'utilisation et les dettes liées aux contrats de location qui étaient précédemment traitées comme des locations simples selon les principes de la norme IAS 17. Les dettes liées aux contrats de location ont été évaluées à la valeur des paiements restants à effectuer actualisées au taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019.

Les droits d'utilisation d'actifs ont été mesurés sur une base rétrospective comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées.

Etats financiers consolidés

Le Groupe a appliqué les mesures de simplifications suivantes permises par la norme :

- utilisation d'un taux d'actualisation unique pour les contrats à caractéristiques similaires ;
- non comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et de dettes de location pour les contrats de location qui sont arrivés à terme dans les 12 mois qui ont suivi la première application de la norme. Les charges correspondantes ont été reconnues avec les charges liées aux contrats de location à court terme ;
- exclusion des coûts directs initiaux pour la valorisation initiale des droits d'utilisation d'actifs ;
- non séparation de la composante non locative dans les contrats de location de véhicules.

Le changement de méthode comptable a impacté les rubriques suivantes de l'état de la situation financière au 1er janvier 2019 :

- immobilisations corporelles : diminution de 0,3 million d'euros
- droits d'utilisation d'actifs : augmentation de 7,9 millions d'euros
- actifs d'impôts différés : augmentation de 0,6 million d'euros
- dettes financières : diminution de 0,3 million d'euros
- dettes liées aux contrats de location : augmentation de 9,7 millions d'euros.

L'impact net sur les résultats reportés au 1er janvier 2019 a été une baisse de 1,4 millions d'euros.

Pour les contrats de location précédemment traités comme des locations-financements, le droit d'utilisation d'actif et la dette de location ont été constatés, au 1er janvier 2019, à leur valeur comptable évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la note 24 relative aux immobilisations corporelles.

Politique comptable applicable avant le 1er janvier 2019 :

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus faible de la valeur actualisée des loyers minimaux et de leur juste valeur à la date de départ du contrat de location. La dette correspondante envers le bailleur est enregistrée dans l'état de la situation financière pour le même montant en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les charges financières, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice comptable.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat en question.

1.13. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles comprenant ses droits d'utilisation d'actifs et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable

Etats financiers consolidés

de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.14. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la note 1.11. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.15. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Suite aux

amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis.

1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1.17. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

- Instruments de couverture :

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

Etats financiers consolidés

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

- *Autres instruments :*

Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Pour les exercices sous revue, des contrats de change à terme ont été utilisés par le Groupe.

Prêts et emprunts

Les prêts portant des intérêts sont enregistrés pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et découverts portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts.

La majorité des emprunts et dettes à long terme auprès d'établissements financiers provient d'institutions situées en Europe, c'est pourquoi le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

Cette rubrique comprend les actions détenues par le Groupe dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable ou dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition.

Conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 9, le Groupe a choisi de présenter les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu, car ces placements sont détenus à titre d'investissements stratégiques à long terme qui ne devraient pas être vendus à court terme.

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est la valeur boursière à la date de clôture (Niveau 1). Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée sur base de l'actif net réévalué (Niveau 3).

Etats financiers consolidés

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses titres afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'ils ont pu perdre de la valeur. Aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

Les critères de dépréciation retenus par le Groupe, pour les titres non cotés, sont une moins-value de 40% par rapport au coût d'acquisition et une moins-value constatée sur une période de plus de 1 an. Pour les titres cotés, une perte de valeur définitive est comptabilisée en résultat si le cours de Bourse à la clôture est inférieur de plus de 30% à son coût d'acquisition sur une période de plus de 1 an.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale (coût historique) diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges/produits opérationnels ». Il n'y a pas de politique Groupe au niveau consolidé concernant les corrections de valeur. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.19. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe considère qu'il n'existe pas de marché actif d'obligations de sociétés de haute qualité ou d'Etat correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. En l'absence de données disponibles et fiables, le Groupe a décidé depuis la clôture au 31 décembre 2014 de calculer les taux d'actualisation en appliquant une approche économique qui reflète plus fidèlement la valeur de l'argent et le calendrier des versements des prestations.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la

Etats financiers consolidés

date de clôture conformément aux principes d'IAS 19 « Avantages du personnel ».

La version révisée d'IAS 19 impose que toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies soient comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en « Autres éléments du résultat étendu ».

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.20. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation sont généralement remplis :

- a) pour les ventes à l'exportation, lorsque les produits sont mis à la disposition du transporteur ;
- b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant auquel la société s'attend à avoir droit.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure, en fonction de l'encours du principal et du taux d'intérêt applicable.

1.21. Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, c'est-à-dire qui demande une longue période de préparation, doivent être incorporés dans le coût d'un actif. Toutefois, il y a une exception pour les coûts d'emprunts qui sont liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié évalué à la juste valeur. Ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.22. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des

Etats financiers consolidés

participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

1.23. Actifs non-courants détenus pour la vente et les activités abandonnées

Ces actifs comprennent les unités génératrices de trésorerie qui ont été cédées ou qui sont détenues en vue d'être cédées.

Les actifs et passifs détenus pour la vente sont présentés séparément des autres actifs et passifs de l'état de la situation financière et sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cessions.

Le résultat des activités abandonnées est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

1.24. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Le traitement comptable de cet écart est décrit aux points 1.6 et 1.7.

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

1.25. Information sectorielle

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.26. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 (note 18), IAS 2/IAS 41 (notes 6 et 11), IAS 16 (note 5), IAS 36 (notes 5, 6 et 24), IFRS 9 (note 21) et IFRS 16 (note 3).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales.

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

Etats financiers consolidés

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consoli- dation (*)	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consoli- dation (*)
	2019	2019	2019	2018	2018	2018
AFRIQUE						
<i>Hévéa et palmier</i>						
SOGB S.A.	63,69	73,16	IG	63,69	73,16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	64,97	64,97	IG	66,12	66,12	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	69,05	69,05	IG	69,05	69,05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	67,46	67,46	IG	67,46	67,46	IG
<i>Hévéa</i>						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »	60,95	70,01	IG	60,95	70,01	IG
<i>Palmier</i>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	93,00	93,00	IG	93,00	93,00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS »	67,46	100,00	IG	67,46	100,00	IG
AGRIPALMA LDA	88,00	88,00	IG	88,00	88,00	IG
BRABANTA S.A.	99,80	99,80	IG	99,80	99,80	IG
<i>Autres activités</i>						
BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.	87,06	87,06	IG	87,06	87,06	IG
CAMSEEDS S.A.	67,15	99,54	IG	67,15	99,54	IG
EUROPE						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
INDUSERVICES S.A.	30,00	30,00	MEE	30,00	30,00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	20,00	20,00	MEE	20,00	20,00	MEE
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA »	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SOCFIN GREEN ENERGY S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFIN RESEARCH S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFINCO S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFINDE S.A.	20,00	20,00	MEE	20,00	20,00	MEE
SODIMEX S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SODIMEX FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
STP INVEST S.A.	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
TERRASIA S.A.	33,28	33,28	MEE	33,28	33,28	MEE

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence.

Etats financiers consolidés

Liste des filiales et entreprises associées

- * AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * BEREY-FINANCES « BEFIN » S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- * BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC » est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- * MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.
- * OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SALALA RUBBER CORPORATION « SRC » est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- * SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES «SOCAPALM » S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES « SOCFINCO » S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN GREEN ENERGY S.A. est une société suisse d'étude de réalisation et de maintenance d'unités de production d'énergie.
- * SOCFIN RESEARCH S.A. est une société suisse de recherche et d'étude de projets agronomiques.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA » est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS » S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.
- * SODIMEX S.A. est une société de droit belge active dans le domaine de l'achat et la vente de matériel destiné aux plantations.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- * SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC » est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- * TERRASIA S.A. est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.

Note 3. Contrats de location

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 2,4% et 19,9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements associés aux contrats de location de courte durée et des contrats de location d'actifs à faible valeur sont reconnus linéairement en charge dans le compte de résultat. Les contrats de location de courte durée sont les contrats dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois. Les actifs à faible valeur sont constitués principalement de matériel informatique.

Des options de renouvellement et de résiliation anticipée ont été incluses dans la détermination du terme de certains contrats de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée.

Pour les contrats de location de terrains, de bureaux et autres locations immobilières les facteurs les plus importants ayant été considérés sont les suivants :

- l'obligation de payer des pénalités importantes pour résilier un contrat de manière anticipée ;
- la valeur résiduelle des réaménagements des biens loués au moment où le Groupe a l'option de renouveler un contrat ;
- le coût de remplacement des actifs loués et les perturbations des activités opérationnelles que pourrait engendrer le remplacement.

Les options de renouvellement des contrats de locations mobilières n'ont pas été incluses dans la valorisation des dettes de location en raison de la possibilité de remplacer les actifs loués sans coût significatif et sans perturbation des activités opérationnelles.

Etats financiers consolidés

En 2019, les montants constatés au bilan en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

Droits d'utilisation d'actifs :

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	Total
Impact de la première application de la norme IFRS 16	4.738.135	672.574	7.309.803	12.720.512
Entrées de l'exercice	467.578	0	37.376	504.954
Ecart de conversion	34.699	41	23.051	57.791
Valeur brute au 31 décembre 2019	5.240.412	672.615	7.370.230	13.283.257
Impact de la première application de la norme IFRS 16	-2.488.950	-368.342	-1.972.949	-4.830.241
Amortissements de l'exercice	-1.053.723	-38.394	-126.314	-1.218.431
Ecart de conversion	-19.391	-9	-8.706	-28.106
Amortissements au 31 décembre 2019	-3.562.064	-406.745	-2.107.969	-6.076.778
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	1.678.348	265.870	5.262.261	7.206.479

Dettes liées aux contrats de location :

	31/12/2019	01/01/2019 (*)
	EUR	EUR
Dettes à plus d'un an	7.903.924	8.593.421
Dettes à moins d'un an	1.099.533	1.096.967
Total	9.003.457	9.690.388

(*) Le solde au 1er janvier 2019 correspond à l'impact de la première application de la norme.

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

	2019
	EUR
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	1.218.431
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	703.869
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	910.029
Total	2.832.329

Engagements au titre des contrats de location sous IAS 17

Les engagements au titre des paiements de location minimum sont payables comme suit :

2018							
EUR	à moins d'un an	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà	TOTAL
Engagements au titre des paiements de location	2.118.309	1.680.870	1.329.091	742.170	700.248	24.351.007	30.921.695

Etats financiers consolidés

Réconciliation des engagements au titre des contrats de location sous IAS 17 et de la dette au titre des contrats de location sous IFRS 16 :

01/01/2019

	EUR
Engagements au titre des contrats de location au 31 décembre 2018	30.921.695
Actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019	9.169.021
Dettes liées aux contrats de location-financement au 1er janvier 2019	274.878
Loyers au titre des contrats de location à court terme	-171.150
Ajustements au titre de différences de traitement des périodes de renouvellement	417.639
Dettes liées aux contrats de location au 1er janvier 2019	9.690.388
à plus d'un an	8.593.421
à moins d'un an	1.096.967

Note 4. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	2.806.994	1.013.811	1.298.003	5.118.808
Acquisitions de l'exercice	0	0	474.092	474.092
Sorties de l'exercice	-278.087	0	-20.300	-298.387
Reclassements vers d'autres postes	0	-271.656	104	-271.552
Ecart de conversion	-112.732	8.429	2.852	-101.451
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	2.416.175	750.584	1.754.751	4.921.510
Amortissements au 1er janvier 2018	-131.183	-445.942	-1.159.285	-1.736.410
Amortissements de l'exercice	-54.482	-30.903	-513.661	-599.046
Ecart de conversion	5.500	2.456	-2.852	5.104
Amortissements au 31 décembre 2018	-180.165	-474.389	-1.675.798	-2.330.352
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	2.236.010	276.195	78.953	2.591.158
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	2.416.175	750.584	1.754.751	4.921.510
Acquisitions de l'exercice	0	9.578	282.685	292.263
Sorties de l'exercice	0	0	-157.187	-157.187
Reclassements vers d'autres postes	278.087	8.686	-241.677	45.096
Ecart de conversion	-300.156	-2.841	1.270	-301.727
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	2.394.106	766.007	1.639.842	4.799.955
Amortissements au 1er janvier 2019	-180.165	-474.389	-1.675.798	-2.330.352
Amortissements de l'exercice	-50.271	-9.824	-22.367	-82.462
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	-130	0	-130
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-36.410	-36.410
Ecart de conversion	20.792	7.623	433.085	461.500
Amortissements au 31 décembre 2019	-209.644	-476.720	-1.301.490	-1.987.854
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	2.184.462	289.287	338.352	2.812.101

Etats financiers consolidés

Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	10.988.653	191.383.553	78.749.247	189.854.797	31.924.490	4.579.944	507.480.684
Acquisitions de l'exercice	1.845.957	5.904.114	9.712.771	11.352.047	16.980.277	6.856.410	52.651.576
Sorties de l'exercice	-13.173	0	-2.344	-2.816.738	-3.008.025	0	-5.840.280
Reclassements vers d'autres postes	-1.169.782	6.976.786	13.278.786	6.357.783	-15.522.532	-10.467.080	-546.039
Ecart de conversion	278.235	2.658.034	1.484.058	2.049.697	492.741	-52.807	6.909.958
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	11.929.890	206.922.487	103.222.518	206.797.586	30.866.951	916.467	560.655.899
Amortissements au 1er janvier 2018	-1.235.283	-87.638.581	-51.043.767	-129.839.814	0	0	-269.757.445
Amortissements de l'exercice	-27.698	-9.081.880	-5.220.785	-12.314.998	0	0	-26.645.361
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	0	2.344	2.171.011	0	0	2.173.355
Reclassements vers d'autres postes	0	-8.043	1.196	6.847	0	0	0
Ecart de conversion	-413	-757.182	-543.328	-1.334.967	0	0	-2.635.890
Amortissements au 31 décembre 2018	-1.263.394	-97.485.686	-56.804.340	-141.311.921	0	0	-296.865.341
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	10.666.496	109.436.801	46.418.178	65.485.665	30.866.951	916.467	263.790.558
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	11.929.890	206.922.487	103.222.518	206.797.586	30.866.951	916.467	560.655.899
Acquisitions de l'exercice	993.061	846.950	2.995.586	4.842.490	27.196.972	190.569	37.065.628
Sorties de l'exercice	0	0	-34.201	-3.004.712	0	0	-3.038.913
Reclassements vers d'autres postes	-617.584	9.756.608	21.569.431	-6.367.072	-38.350.686	-961.025	-14.970.328
Ecart de conversion	110.769	268.501	128.923	459.730	-489.215	-1.698	477.010
Autres	-272.118	0	0	0	0	0	-272.118
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	12.144.018	217.794.546	127.882.257	202.728.022	19.224.022	144.313	579.917.178
Amortissements au 1er janvier 2019	-1.263.394	-97.485.686	-56.804.340	-141.311.921	0	0	-296.865.341
Amortissements de l'exercice	-26.437	-9.804.190	-6.528.724	-12.426.025	0	0	-28.785.376
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	0	34.201	2.998.106	0	0	3.032.307
Reclassements vers d'autres postes	0	11.856	-17.390	1.669	0	0	-3.865
Ecart de conversion	128	-167.441	-189.337	-227.053	0	0	-583.703
Amortissements au 31 décembre 2019	-1.289.703	-107.445.461	-63.505.590	-150.965.224	0	0	-323.205.978
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	10.854.315	110.349.085	64.376.667	51.762.798	19.224.022	144.313	256.711.200

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 16 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni dans la note 31.

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles. En 2018, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élève à 14,2 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

Note 6. Actifs biologiques producteurs

	Palmier		Hévéa		Autres	Total
EUR	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	246.136.489	114.182.379	109.662.424	82.007.703	14.348	552.003.343
Acquisitions de l'exercice	0	21.017.895	135.051	14.295.873	0	35.448.819
Sorties de l'exercice	-3.375.191	-47.832	-2.194.250	-293.347	0	-5.910.620
Reclassements vers d'autres postes	20.934.597	-21.247.986	10.799.812	-9.316.642	0	1.169.781
Ecart de conversion	3.330.415	1.559.213	2.163.144	1.686.616	0	8.739.388
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	267.026.310	115.463.669	120.566.181	88.380.203	14.348	591.450.711
Amortissements au 1er janvier 2018	-81.688.867	0	-43.112.256	0	-10.097	-124.811.220
Amortissements de l'exercice	-11.142.039	0	-5.389.374	0	-56	-16.531.469
Reprises d'amortissements de l'exercice	3.334.576	0	2.100.442	0	0	5.435.018
Ecart de conversion	-408.127	0	-917.733	0	0	-1.325.860
Amortissements au 31 décembre 2018	-89.904.457	0	-47.318.921	0	-10.153	-137.233.531
Réductions de valeur au 1er janvier 2018	-17.854.586	-4.013.075	-5.063.248	-21.284.598	0	-48.215.507
Réductions de valeur	0	-3.111.747	0	0	0	-3.111.747
Reclassements vers d'autres postes	-3.798.986	3.798.986	-2.529.661	2.529.661	0	0
Ecart de conversion	-220.534	85.685	-281.987	-688.298	0	-1.105.134
Réductions de valeur au 31 décembre 2018	-21.874.106	-3.240.151	-7.874.896	-19.443.235	0	-52.432.388
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	155.247.747	112.223.518	65.372.364	68.936.968	4.195	401.784.792
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	267.026.310	115.463.669	120.566.181	88.380.203	14.348	591.450.711
Acquisitions de l'exercice	0	9.772.022	82.688	10.166.350	0	20.021.060
Sorties de l'exercice	-124.050	-4.539	-2.649.722	0	0	-2.778.311
Reclassements vers d'autres postes	107.241.214	-107.359.666	17.461.318	-16.410.602	0	932.264
Ecart de conversion	-2.640.889	764.124	926.529	-134.062	0	-1.084.298
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	371.502.585	18.635.610	136.386.994	82.001.889	14.348	608.541.426
Amortissements au 1er janvier 2019	-89.904.457	0	-47.318.921	0	-10.153	-137.233.531
Amortissements de l'exercice	-13.878.895	0	-5.986.516	0	-56	-19.865.467
Reprises d'amortissements de l'exercice	6.232	0	2.585.956	0	0	2.592.188
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-314.681	0	0	-314.681
Ecart de conversion	152.160	0	-392.179	0	0	-240.019
Amortissements au 31 décembre 2019	-103.624.960	0	-51.426.341	0	-10.209	-155.061.510
Réductions de valeur au 1er janvier 2019	-21.874.106	-3.240.151	-7.874.896	-19.443.235	0	-52.432.388
Reclassements vers d'autres postes	-3.111.747	3.111.747	-3.836.029	3.836.029	0	0
Ecart de conversion	683.408	453	-123.358	-70.727	0	489.776
Réductions de valeur au 31 décembre 2019	-24.302.445	-127.951	-11.834.283	-15.677.933	0	-51.942.612
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	243.575.180	18.507.659	73.126.370	66.323.956	4.139	401.537.304

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'actifs biologiques affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 21 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni dans la note 31.

Etats financiers consolidés

Note 7. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Dénomination de la filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2019	2018	2019	2018
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOGB S.A.	Côte d'Ivoire	36%	36%	27%	27%
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	Nigeria	35%	34%	35%	34%
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRI-COLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	Cameroun	31%	31%	31%	31%
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	Cameroun	33%	33%	33%	33%

Dénomination de la filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2019	2018	2019	2018
	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	2.426.308	2.307.512	30.158.631	29.427.906
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	5.516.491	6.218.914	30.701.118	28.200.753
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	-191.741	-505.021	14.456.594	14.909.632
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	6.270.642	6.293.457	31.730.317	30.864.048
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			5.257.559	6.415.680
Participations ne donnant pas le contrôle			112.304.219	109.818.019

Etats financiers consolidés

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

Dénomination de la filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
2018	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	29.862.158	102.016.176	47.916.212	5.636.196
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	25.636.809	83.853.534	14.939.458	13.848.212
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	9.185.570	37.184.996	14.324.658	2.526.579
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	38.938.367	113.342.597	30.725.327	10.874.480

2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	31.954.534	101.284.416	35.386.831	17.245.405
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	32.150.890	93.326.564	9.544.570	31.376.618
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	11.686.609	36.458.781	11.669.912	6.597.491
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	34.831.115	111.676.899	26.308.558	6.476.317

Dénomination de la filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de l'exercice	Résultat étendu de l'exercice	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
2018	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	86.439.037	4.539.165	4.539.165	4.242.622
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	56.249.469	18.859.938	18.859.938	2.964.714
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	25.350.850	871.674	871.674	697.030
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	100.593.943	17.370.413	17.370.413	3.858.690

2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	93.587.546	6.891.236	6.891.236	1.237.431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	55.044.697	16.255.460	16.255.460	3.115.016
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	26.730.831	1.229.630	1.229.630	270.349
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	106.416.554	18.667.650	18.667.650	5.084.392

Etats financiers consolidés

Dénomination de la filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2018	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	14.476.102	-9.415.761	-19.807.005	-14.746.664
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	22.946.052	-15.879.732	-3.950.086	3.116.234
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	3.384.991	-3.267.162	-3.472.589	-3.354.760
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	26.962.205	-12.385.574	-9.265.638	5.310.994
2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	8.980.788	-5.826.748	16.961.067	20.115.106
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	4.442.022	-12.868.510	4.206.880	-4.219.608
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	4.073.545	-2.464.880	7.912.103	9.520.769
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	38.583.687	-10.086.096	-22.219.464	6.278.127

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 8. Participations dans des entreprises associées

	2019	2018
	EUR	EUR
Valeur au 1er janvier	24.205.267	26.386.023
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	5.754.101	4.934.657
Dividendes	-5.046.264	-7.670.517
Variation de la juste valeur des titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	133.933	104.771
Autres mouvements	-207.706	450.333
Valeur au 31 décembre	24.839.331	24.205.267

Etats financiers consolidés

	Valeur mise en équivalence	Part du Groupe dans le résultat de l'exercice	Valeur mise en équivalence	Part du Groupe dans le résultat de l'exercice
	2019	2019	2018	2018
	EUR	EUR	EUR	EUR
Centrages S.A.	3.156.626	20.153	3.236.473	97.156
Immobilière de la Pépinière S.A.	1.921.744	-126.366	2.048.326	-118.334
Induservices S.A.	69.658	1.770	67.888	1.889
Induservices FR S.A.	-890.313	-197.716	-497.977	-267.103
Management Associates S.A.	-2.382	7.847	-10.229	-10.995
Socfin Green Energy S.A.	752.833	101.343	651.490	102.943
Socfin Research S.A.	1.774.935	-195.663	1.970.598	-219.755
Socfinco S.A.	872.578	103.170	1.069.408	250.756
Socfinco FR S.A.	4.809.598	2.015.068	4.760.965	1.915.028
Socfinde S.A.	2.080.919	53.714	2.027.204	64.750
Sodimex S.A.	167.446	57.309	210.137	-2.400
Sodimex FR S.A.	2.183.819	444.333	1.739.486	605.295
Sogescol FR S.A.	7.686.340	3.461.377	6.683.730	2.506.230
Terrasia S.A.	255.530	7.762	247.768	9.194
TOTAL	24.839.331	5.754.101	24.205.267	4.934.654

	Total de l'actif	Produits des activités ordinaires	Total de l'actif	Produits des activités ordinaires
	2019	2019	2018	2018
	EUR	EUR	EUR	EUR
Centrages S.A.	3.541.811	2.781.074	3.611.666	2.660.705
Immobilière de la Pépinière S.A.	4.390.218	449.334	4.647.630	460.918
Induservices S.A.	2.554.004	3.817.000	1.631.490	6.549.500
Induservices FR S.A.	5.507.277	2.007.530	4.721.333	1.705.640
Management Associates S.A.	14.582.030	4.375.932	12.300.416	3.245.758
Socfin Green Energy S.A.	1.537.392	488.823	1.339.394	386.209
Socfin Research S.A.	3.975.939	50.922	4.362.396	170.351
Socfinco S.A.	1.874.612	1.627.536	2.266.813	2.145.770
Socfinco FR S.A.	14.712.139	20.876.086	10.707.280	19.990.681
Socfinde S.A.	120.673.505	0	118.197.858	0
Sodimex S.A.	555.407	0	576.266	36.601
Sodimex FR S.A.	13.474.446	22.146.453	17.154.484	24.862.029
Sogescol FR S.A.	35.282.616	276.101.249	34.878.909	238.258.853
Terrasia S.A.	527.223	67.011	506.551	65.987
TOTAL	223.188.619	334.788.950	216.902.486	300.539.002

Etats financiers consolidés

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence

Dénomination de l'entreprise associée	Etablissement principal	Principale activité	Dividendes reçus	Dividendes reçus
			2019	2018
			EUR	EUR
Socfinco FR S.A.	Suisse	Prestation de services	2.000.000	3.000.000
Sodimex S.A.	Belgique	Achat et vente de matériel	100.000	350.000
Sogescol FR S.A.	Suisse	Commerce de produits tropicaux	2.690.342	3.632.789

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Etat de la situation financière

Dénomination de l'entreprise associée	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
	EUR	EUR	EUR	EUR
2018				
Management Associates S.A.	624.831	11.675.585	1.534.644	8.200.000
Socfinco FR S.A.	9.763.533	943.747	1.159.735	0
Socfinde S.A.	115.376.271	2.821.587	106.030.903	6.494.599
Sodimex S.A.	576.266	0	155.992	0
Sogescol FR S.A.	34.123.513	755.396	21.504.904	0
TOTAL	160.464.414	16.196.315	130.386.178	14.694.599

2019	EUR	EUR	EUR	EUR
Management Associates S.A.	3.583.984	10.998.045	3.777.023	8.200.000
Socfinco FR S.A.	10.800.684	3.911.455	2.173.231	2.763.958
Socfinde S.A.	109.597.805	11.075.700	108.237.979	6.494.599
Sodimex S.A.	555.407	0	351.227	0
Sogescol FR S.A.	34.280.953	1.001.663	20.394.982	0
TOTAL	158.818.833	26.986.863	134.934.442	17.458.557

Etats financiers consolidés

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Compte de résultat

Dénomination de l'entreprise associée	Résultat des activités poursuivies	Résultat net de l'exercice	Résultat étendu de l'exercice
2018	EUR	EUR	EUR
Management Associates S.A.	-188.155	-188.155	-188.155
Socfinco FR S.A.	3.745.494	3.745.494	3.745.494
Socfinde S.A.	323.752	323.752	323.752
Sodimex S.A.	-4.800	-4.800	-4.800
Sogescol FR S.A.	5.379.327	5.379.327	5.379.327
TOTAL	9.255.618	9.255.618	9.255.618

2019	EUR	EUR	EUR
Management Associates S.A.	39.235	39.235	39.235
Socfinco FR S.A.	4.227.405	4.227.405	4.227.405
Socfinde S.A.	268.572	268.572	268.572
Sodimex S.A.	-16.094	-16.094	-16.094
Sogescol FR S.A.	6.622.199	6.622.199	6.622.199
TOTAL	11.141.317	11.141.317	11.141.317

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

Dénomination de l'entreprise associée	Actif net de l'entreprise associée	Pourcentage de la participation du Groupe	Autres ajustements IFRS	Valeur comptable de la participation du Groupe
2018	EUR		EUR	EUR
Management Associates S.A.	2.565.772	20%	-523.383	-10.229
Socfinco FR S.A.	9.547.545	50%	-12.808	4.760.965
Socfinde S.A.	5.672.356	20%	892.733	2.027.204
Sodimex S.A.	420.274	50%	0	210.137
Sogescol FR S.A.	13.374.005	50%	-3.273	6.683.730
TOTAL	31.579.952		353.269	13.671.807

2019	EUR		EUR	EUR
Management Associates S.A.	2.605.006	20%	-523.383	-2.382
Socfinco FR S.A.	9.774.950	50%	-77.877	4.809.598
Socfinde S.A.	5.940.927	20%	892.734	2.080.919
Sodimex S.A.	204.180	50%	65.356	167.446
Sogescol FR S.A.	14.887.634	50%	242.523	7.686.340
TOTAL	33.412.697		599.353	14.741.921

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Etats financiers consolidés

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

	2019	2018
	EUR	EUR
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	158.786	462.041
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	158.786	462.041
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	10.097.410	10.533.460

Le résultat après impôts lié aux activités abandonnées et les autres éléments du résultat étendu des exercices 2019 et 2018 sont nuls pour toutes les entreprises associées du Groupe.

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 9. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

	2019	2018
	EUR	EUR
Juste valeur au 1er janvier	91.902	91.902
Réductions de valeur	0	0
Juste valeur au 31 décembre	91.902	91.902

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2019	2018	2019	2018
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	47 570	47 570	91 902	91 902

Etats financiers consolidés

Note 10. Impôts différés

* Composants des actifs d'impôts différés

	2019	2018
	EUR	EUR
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	120.816	-36.108
IAS 12 : Latences fiscales	3.360.755	3.677.498
IAS 16 : Immobilisations corporelles	4.024.519	4.048.323
IAS 19 : Engagements de retraites	897.960	836.721
IAS 21 : Ecart de conversion	-61.118	3.711
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-345.300	-341.117
IAS 38 : Frais d'établissement	1.280.930	1.237.204
IAS 38 : Frais de recherche	410.501	610.283
IFRS 9 : Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	44.201	44.201
IFRS 16 : Contrats de location	583.185	0
Autres	-1.307.674	-1.154.682
Situation au 31 décembre	9.008.775	8.926.034

* Composants des passifs d'impôts différés

	2019	2018
	EUR	EUR
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	1.044.506	655.229
IAS 12 : Latences fiscales	-897.850	-1.065.571
IAS 16 : Immobilisations corporelles	9.165.987	10.274.320
IAS 19 : Engagements de retraites	-1.215.830	-1.151.461
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	945.950	902.257
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	-189	-44.648
IFRS 9 : Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	4.074	4.074
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	110.170	108.118
Autres	-27.028	-27.043
Situation au 31 décembre	9.129.790	9.707.343

Etats financiers consolidés

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps. En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Brabanta, Salala Rubber Corporation et Socfin Agricultural Company disposent de pertes fiscales récupérables dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 21,9 millions,

de 13,8 millions et de 8,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Socfinaf dispose de pertes fiscales récupérables de 51,5 millions d'euros.

Okomu et Plantations Socfinaf Ghana disposent d'investissements non déduits de la base imposable dans le cadre d'incitations aux investissements pour 2,5 millions d'euros et 7,7 millions d'euros.

Toutes ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 11. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégorie

	2019	2018
	EUR	EUR
Matières premières	22.328.310	19.506.032
Consommables	23.211.146	22.884.294
Pièces de rechanges	17.967.576	0
Produits en cours de fabrication	1.046.693	768.161
Produits finis	15.206.058	14.966.661
Acomptes versés et commandes en cours	4.840.303	2.170.574
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	84.600.086	60.295.722
Réductions de valeur sur stocks	-4.826.296	-1.321.502
Total net au 31 décembre	79.773.790	58.974.220

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères

de classification en immobilisations corporelles. En 2018, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élève à 14,2 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

* Réconciliation des stocks

	2019	2018
	EUR	EUR
<i>Situation au 1er janvier</i>	60.295.722	56.541.906
Variation de stocks	23.422.854	6.493.296
Juste valeur de la production agricole	762.313	-3.414.137
Ecart de conversion	119.197	674.657
<i>Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur</i>	84.600.086	60.295.722
Réductions de valeur sur stocks	-4.826.296	-1.321.502
<i>Total net au 31 décembre</i>	79.773.790	58.974.220

La variation de stocks inclue la variation liée à la reclassification des pièces de rechange pour 14,2 millions d'euros en 2019.

* Quantité de stocks par catégories

	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Total au 31 décembre 2018			
Palmiers (en tonnes)	0	0	8.819
Hévéa (en tonnes)	25.099	0	8.678
Autres (en unités)	0	0	2.139.537

	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Total au 31 décembre 2019			
Palmiers (en tonnes)	751	0	7.987
Hévéa (en tonnes)	27.973	0	8.621
Autres (en unités)	0	0	1.814.353

Note 12. Créances commerciales (actifs courants)

	2019	2018
	EUR	EUR
Créances commerciales	10.618.023	14.774.408
Avances et acomptes versés	13.555.456	2.620.107
<i>Total net au 31 décembre</i>	24.173.479	17.394.515

Les avances et acomptes versés sont essentiellement composés des acomptes d'Okomu pour la construction d'une huilerie à hauteur de 12 millions d'euros en 2019.

Les corrections de valeur sur créances commerciales s'élèvent respectivement à 1,8 millions et à 1,7 millions d'euros aux 31 décembre 2019 et 2018.

Etats financiers consolidés

Note 13. Autres créances (actifs courants)

	2019	2018
	EUR	EUR
Créances sociales	959.154	1.321.912
Autres créances	13.158.805	13.813.760
Comptes de régularisation	566.381	559.363
Valeur au 31 décembre	14.684.340	15.695.035

Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

	2019	2018
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	13.442.815	9.899.990
Produit d'impôts	1.188.709	77.789
Autres impôts	-284.274	1.851.109
Impôts payés ou récupérés	-1.958.222	687.531
Régularisations d'impôts	-738.339	896.778
Ecart de conversion	-19.604	29.618
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	11.631.085	13.442.815

* Composants des passifs d'impôts exigibles

	2019	2018
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	19.718.139	23.016.718
Charge d'impôts	23.468.291	17.311.248
Autres impôts	23.272.001	23.322.667
Impôts payés ou récupérés	-45.583.520	-43.894.451
Régularisations d'impôts	-2.500.592	-254.420
Ecart de conversion	146.178	216.377
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	18.520.497	19.718.139

Etats financiers consolidés

Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

	2019	2018
	EUR	EUR
Comptes à vue	39.056.804	34.700.835
Total au 31 décembre	39.056.804	34.700.835

* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

	2019	2018
	EUR	EUR
Comptes à vue	39.056.804	34.700.835
Concours bancaires courants	-10.184.245	-38.942.320
Total au 31 décembre	28.872.559	-4.241.485

Note 16. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 35,67 millions d'euros au 31 décembre 2019 (inchangé par rapport à 2018). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 87,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, le capital est représenté par 17.836.650 actions.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 17.550 actions (soit 0,10% du capital) ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire. A ce jour, la Caisse de consignation a ouvert les dossiers d'indemnisation des porteurs de ces actions qui en ont fait la demande.

	Actions ordinaires	
	2019	2018
Nombre d'actions au 31 décembre	17.836.650	17.836.650
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	17.836.650	17.836.650

Note 17. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées

éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Etats financiers consolidés

Note 18. Engagements de retraites

Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations

versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays. Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie de la provision.

	2019	2018
	EUR	EUR
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actualisée des obligations	9.729.372	9.849.311
Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	9.729.372	9.849.311
Composantes de la charge nette		
Coûts des services rendus	625.925	488.895
Coûts financiers	1.335.905	959.974
Ecarts actuariels reconnus dans l'année	83.832	0
Coûts des régimes à prestations définies	2.045.662	1.448.869
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Au 1er janvier	9.849.311	8.737.088
Coûts selon le compte de résultat	2.045.672	1.448.869
Cotisations	-960.450	-1.269.609
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	-1.325.366	742.590
Ecarts de conversion	120.205	190.373
Au 31 décembre	9.729.372	9.849.311

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en février 2020.

Etats financiers consolidés

Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

	2019	2018
	EUR	EUR
Ajustements des passifs liés à l'expérience	508.948	135.343
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	994.493	-626.922
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-178.075	-251.010
Ecart actuariel reconnu durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu	1.325.366	-742.590

Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2019	2018
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 6,92 à 20,96%	de 6,75 à 21,22%
Augmentations futures des salaires	de 2 à 20%	de 1,74 à 18,99%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19,80	20,05

Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

Le tableau ci-dessous indique la valeur actualisée des obligations lorsque les principales hypothèses sont modifiées.

	2019	2018
	EUR	EUR
Valeur actualisée des obligations	9.729.372	9.849.311
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5%	9.428.484	9.540.751
Diminution de 0,5%	10.027.286	10.155.021
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0,5%	10.017.706	10.144.755
Diminution de 0,5%	9.435.313	9.548.075

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

Etats financiers consolidés

Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2020	2019
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	1.101.231	841.250

	2019	2018
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	6,1	6,1

Régime de pension à cotisations définies

	2019	2018
	EUR	EUR
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	1.387.411	1.456.429

Note 19. Dettes financières

2018			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	14.558.570	19.603.161	34.161.731
Concours bancaires courants	38.942.320	0	38.942.320
Autres emprunts	50.619.135	90.274.878	140.894.013
TOTAL	104.120.025	109.878.039	213.998.064

2019			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	13.030.173	64.189.292	77.219.465
Dettes liées aux contrats de location	1.099.533	7.903.924	9.003.457
Concours bancaires courants	10.184.245	0	10.184.245
Autres emprunts	52.853.495	94.746.542	147.600.037
TOTAL	77.167.446	166.839.758	244.007.204

L'essentiel de l'endettement consolidé est libellé en euro ou en franc CFA, dont la parité est liée à l'euro. Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 4,90% et 6,00%.

Comme expliqué à la note 34, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

Etats financiers consolidés

* Analyse de l'endettement à long terme par taux

2018					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<i>Dettes auprès d'établissements financiers</i>					
Côte d'Ivoire	1.548.538	5,50% à 6,00%	0	-	1.548.538
Nigeria	5.816.243	9,00% à 10,00%	0	-	5.816.243
Liberia	163.755	8,00%	0	-	163.755
Cameroun	12.074.625	4,90% à 6,00%	0	-	12.074.625
	19.603.161		0		19.603.161
<i>Autres emprunts et dérivés passifs</i>					
Europe	90.000.000	4,80%	0	-	90.000.000
Nigeria	105.947	-	0	-	105.947
Côte d'Ivoire	168.931	-	0	-	168.931
	90.274.878		0		90.274.878
TOTAL	109.878.039		0		109.878.039

2019					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<i>Dettes auprès d'établissements financiers</i>					
Côte d'Ivoire	12.978.252	5,50% à 6,50%	0	-	12.978.252
Nigeria	23.862.284	8,00% à 10,00%	0	-	23.862.284
Liberia	1.335.232	8,00%	0	-	1.335.232
Cameroun	12.498.473	5,00% à 7,09%	0	-	12.498.473
Ghana	13.000.003	4,00%	0	-	13.000.003
Sao Tomé	515.048	8,00%	0	-	515.048
	64.189.292		0		64.189.292
<i>Autres emprunts et dérivés passifs</i>					
Europe	90.000.000	4,80%	0	-	90.000.000
Sierra Leone	2.713.888	3,00%	0	-	2.713.888
Cameroun	2.032.654	6,00%	0	-	2.032.654
	94.746.542		0		94.746.542
TOTAL	158.935.835		0		158.935.835

Etats financiers consolidés

* Analyse de l'endettement à long terme par devise

2018	EUR	CFA	NGN	USD	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	0	13.623.162	5.816.243	163.756	19.603.161
Autres emprunts	90.000.000	168.932	105.946	0	90.274.878
TOTAL	90.000.000	13.792.094	5.922.189	163.756	109.878.039

2019	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	13.000.003	25.476.725	23.862.284	515.048	1.335.232	0	0	64.189.293
Autres emprunts	90.000.000	2.032.655	0	0	2.713.888	0	0	94.746.542
Dettes liées aux contrats de location	0	5.955.517	285.681	309.896	1.251.400	52.527	48.902	7.903.923
TOTAL	103.000.003	33.464.897	24.147.965	824.944	5.300.520	52.527	48.902	166.839.758

* Analyse de l'endettement à long terme par échéance

2018						
EUR	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	8.512.392	5.025.977	2.967.316	2.634.833	462.643	19.603.161
Autres emprunts	0	90.000.000	0	0	274.878	90.274.878
TOTAL	8.512.392	95.025.977	2.967.316	2.634.833	737.521	109.878.039

2019						
EUR	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	13.416.719	12.549.036	13.798.354	8.701.982	15.723.202	64.189.293
Dettes liées aux contrats de location	820.639	236.320	109.015	113.716	6.624.234	7.903.924
Autres emprunts	3.730.214	91.016.327	0	0	0	94.746.541
TOTAL	17.967.572	103.801.683	13.907.369	8.815.698	22.347.436	166.839.758

Etats financiers consolidés

* Dette nette

	2019	2018
	EUR	EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39.056.804	34.700.835
Dettes financières à plus d'un an	-158.935.834	-109.878.039
Dettes financières à moins d'un an	-76.067.913	-104.120.025
Dettes liées aux contrats de location	-9.003.456	0
Dette nette	-204.950.399	-179.297.229
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39.056.804	34.700.835
Dettes financières à taux fixe	-235.003.747	-213.998.064
Dettes financières à taux variable	0	0
Dettes liées aux contrats de location	-9.003.456	0
Dette nette	-204.950.399	-179.297.229

* Réconciliation de la dette nette

EUR	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
Situation au 1er janvier 2018	23.800.263	-123.654.846	-60.500.905	0	-160.355.488
Flux de trésorerie	10.404.986	-13.029.558	-16.089.037	0	-18.713.609
Différences de conversion	495.586	-210.138	-513.580	0	-228.132
Transferts	0	27.016.503	-27.016.503	0	0
Situation au 31 décembre 2018	34.700.835	-109.878.039	-104.120.025	0	-179.297.229
Flux de trésorerie	4.198.042	-77.773.143	57.555.206	-8.461.007	-24.480.902
Différences de conversion	157.927	744.600	-7.856	-37.495	857.176
Transferts	0	27.970.748	-29.495.238	0	-1.524.490
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-504.954	-504.954
Situation au 31 décembre 2019	39.056.804	-158.935.834	-76.067.913	-9.003.456	-204.950.399

Etats financiers consolidés

Note 20. Autres dettes

	2019	2018
	EUR	EUR
Dettes sociales	5.304.994	5.465.894
Autres dettes (*)	155.788.204	152.886.126
Comptes de régularisation	1.157.750	844.072
Total au 31 décembre	162.250.948	159.196.092
Dont dettes non-courantes	8.001.207	7.739.836
Dont dettes courantes	154.249.741	151.456.256

(*) Les « Autres dettes » sont principalement composées d'avances d'actionnaires pour 40,4 millions d'euros (40,4 millions d'euros en 2018), ainsi que des dettes liées au cash pooling chez Socfinaf S.A. pour 100,5 millions d'euros (99,1 millions d'euros en 2018).

Note 21. Instruments financiers

2018	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	91.902	0	91.902	0	0
Avances à long terme	0	1.244.975	0	297.075	1.542.050	1.244.975	297.075
Autres actifs non-courants	0	0	0	80.693	80.693	0	80.693
Créances commerciales	0	0	0	17.394.515	17.394.515	0	17.394.515
Autres créances	0	0	0	15.695.035	15.695.035	0	15.695.035
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	34.700.835	34.700.835	0	34.700.835
Total actifs	0	1.244.975	91.902	68.168.153	69.505.030	1.244.975	68.168.153
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	109.878.039	0	0	109.878.039	109.886.483	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	7.739.836	7.739.836	0	7.739.836
Dettes financières à moins d'un an	0	65.177.705	0	38.942.320	104.120.025	65.177.705	38.942.320
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	44.786.254	44.786.254	0	44.786.254
Autres dettes (courants)	0	0	0	151.456.256	151.456.256	0	151.456.256
Total passifs	0	175.055.744	0	242.924.666	417.980.410	175.064.188	242.924.666

Etats financiers consolidés

2018	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	91.902	91.902

(*) Variations comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

2019	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	91.902	0	91.902	0	0
Avances à long terme	0	1.623.672	0	321.105	1.944.777	1.623.672	321.105
Autres actifs non-courants	0	0	0	1.669.262	1.669.262	0	1.669.262
Créances commerciales	0	0	0	24.173.479	24.173.479	0	24.173.479
Autres créances	0	0	0	14.684.340	14.684.340	0	14.684.340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	39.056.804	39.056.804	0	39.056.804
Total actifs	0	1.623.672	91.902	79.904.990	81.620.564	1.623.672	79.904.990
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	158.935.834	0	0	158.935.834	158.938.040	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	0	7.903.924	0	0	7.903.924	7.903.924	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	8.001.208	8.001.208	0	8.001.208
Dettes financières à moins d'un an	0	65.883.668	0	10.184.245	76.067.913	65.883.668	10.184.245
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	0	1.099.533	0	0	1.099.533	1.099.533	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	47.655.804	47.655.804	0	47.655.804
Autres dettes (courants)	0	0	0	154.249.740	154.249.740	0	154.249.740
Total passifs	0	233.822.959	0	220.090.997	453.913.956	233.825.165	220.090.997

2019	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	91.902	91.902

(*) Variations comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Etats financiers consolidés

Note 22. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

	2019	2018
<i>Frais de personnel</i>	EUR	EUR
Rémunérations	61.140.236	58.330.451
Charges sociales et charges liées aux retraites	6.270.284	5.845.615
Total au 31 décembre	67.410.520	64.176.066

<i>Effectifs moyens de l'exercice</i>	2019	2018
Directeurs	108	93
Employés	3.951	3.754
Ouvriers (y compris saisonniers)	20.107	18.860
TOTAL	24.166	22.707

Note 23. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

	2019	2018
	EUR	EUR
Dotations aux amortissements		
Sur droits d'utilisation d'actifs (note 3)	1.218.431	0
Sur immobilisations incorporelles (note 4)	82.462	599.046
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 5)	28.785.376	26.645.361
Sur actifs biologiques producteurs (note 6)	19.865.467	16.531.469
Pertes de valeur		
Sur actifs biologiques producteurs (note 6)	0	3.111.747
Total au 31 décembre	49.951.736	46.887.623

Note 24. Dépréciations d'actifs

Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2019, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les actifs susmentionnés.

Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2019, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, le tassement des cours observés durant l'exercice 2019 ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux fait également apparaître une conclusion positive. En revanche, sur la base des cours locaux, le tassement des cours observés durant l'exercice 2019 dépasse ce même seuil de 15% uniquement pour SOGB.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des UGT dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité,
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

L'UGT est composée du secteur opérationnel de chaque entité. En effet, les décisions de gestion de l'activité ordinaire, telles que les ventes, les achats, le planting, le replanting et la gestion des ressources humaines sont prises directement au niveau de la société elle-même, de manière indépendante des

Etats financiers consolidés

autres sociétés du Groupe opérant dans le même pays et de la même segmentation opérationnelle telle que définie par IFRS 8.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le taux d'actualisation avant impôts en 2019 se situe entre 6,2% et 16,3% (entre 7,9% et 20,8% pour 2018). Ce taux reflète les taux d'intérêts du marché, la structure du capital de l'entreprise en prenant en compte son secteur opérationnel et le profil de risque spécifique de l'activité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au 31 décembre 2019, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 11,3 millions d'euros pour Brabanta, 5,7 millions d'euros pour PSG, 4,3 millions d'euros pour Socfin Agricultural Company et 3,1 millions d'euros pour Agripalma. Pour le secteur d'activité Hévée, les réductions de valeur cumulées sont de 2,1 millions d'euros pour PSG, 1,4 millions d'euros pour Safacam et 24 millions d'euros pour Salala Rubber Company (note 6).

Etats financiers consolidés

Note 25. Autres produits financiers

	2019	2018
	EUR	EUR
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	381.723	1.156.224
Gains de change	2.372.777	3.164.177
Autres	185.802	181.990
Total au 31 décembre	2.940.302	4.502.391

Note 26. Charges financières

	2019	2018
	EUR	EUR
Intérêts et charges financières	11.387.352	10.900.962
Charge d'intérêt liée aux contrats de location	910.029	0
Pertes de change	3.092.607	2.749.268
Autres	1.308.709	1.080.368
Total au 31 décembre	16.698.697	14.730.598

Etats financiers consolidés

Note 27. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

	2019	2018
	EUR	EUR
Charge d'impôts exigibles	23.936.077	18.286.288
Charge d'impôts différés	-418.117	-875.748
Charge d'impôts au 31 décembre	23.517.960	17.410.540

* Composants de la charge d'impôts différés

	2019	2018
	EUR	EUR
IAS 19 : Engagements de retraites	-458.944	-156.788
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	235.362	135.990
IAS 2/IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	229.975	-398.437
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-27	-15.010
IAS 12 : Latences fiscales	484.464	1.061.473
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-1.123.494	-1.889.006
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	45.348	153.280
IAS 21 : Ecart de conversion	12.761	48.357
IFRS 16 : Contrats de location	-2.012	0
Autres	158.450	184.393
Charge d'impôts différés au 31 décembre	-418.117	-875.748

Etats financiers consolidés

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

	2019	2018
	EUR	EUR
Résultat avant impôts des activités poursuivies	33.605.578	31.670.114
Taux d'imposition normal de la société mère	24,94%	26,01%
Taux d'imposition normal des filiales	De 24,9 à 38,5%	De 25 à 38,5%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	13.325.503	12.822.578
Impôts non provisionnés	18.863	246.745
Revenus définitivement taxés	196.744	547.739
Mesures favorables à l'investissement	-11.077.000	-7.707.617
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	6.527.810	2.844.196
Revenus non imposables	-58.928	-103.660
Dépenses non déductibles	3.001.519	3.666.062
Déficits reportés imputés	0	-235.350
Déficits à reporter	7.982.499	5.470.245
Autres avantages fiscaux	-510.704	-132.631
Rappel d'impôts	4.270.879	247.963
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	-155.778	0
Ajustements divers	-3.447	-255.730
Charge d'impôts au 31 décembre	23.517.960	17.410.540

* Changement de taux des filiales

En 2019, le taux d'imposition de Safacam est passé de 33% à 27,5%. Ce taux s'applique au Cameroun aux sociétés qui procèdent à des émissions obligataires sur la durée des obligations, à savoir 3 ans pour Safacam. Suite à la réforme de 2017, le taux d'imposition de Socfinaf est passé de 26,01% en 2018 et à 24,94% en 2019. Le taux d'imposition de SAFA est passé de 33% à 28%.

* Rappel d'impôts

L'administration fiscale a redressé la charge d'impôt d'Okomu à hauteur de 3,7 millions d'euros suite à un report des déductions liées aux investissements imputées sur la base d'imposition des exercices antérieurs. Ces investissements sont déductibles de la base imposable lors de l'entrée en production des actifs liés. Okomu a déduit de la base imposable de l'exercice 2019, 28,2 millions d'euros au titre des investissements effectués au cours des exercices antérieurs.

Etats financiers consolidés

Note 28. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires

potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2019	2018
Résultat net (en euro)	1.577.834	4.763.789
Nombre moyen d'actions	17.836.650	17.836.650
Résultat net par action non dilué (en euro)	0,09	0,27

Note 29. Dividendes et tantièmes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 mai 2020, de ne pas payer de dividende.

Note 30. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

	2019	2018
	EUR	EUR
Avantages à court terme	982.916	1.068.805
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement fondé sur les actions	0	0

Etats financiers consolidés

* Transactions relatives aux autres parties liées

2018				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs non-courants				
Avances à long terme	0	230.000	0	230.000
Actifs courants				
Créances commerciales	0	11.153.256	0	11.153.256
Autres créances	0	1.485.853	7.892	1.493.745
	0	12.639.109	7.892	12.647.001
Passifs non-courants				
Dettes financières	90.000.000	0	0	90.000.000
Passifs courants				
Dettes financières	50.619.135	0	0	50.619.135
Dettes commerciales	0	20.632.872	1.803	20.634.675
Autres dettes	0	101.405.614	40.442.307	141.847.921
	50.619.135	122.038.486	40.444.110	213.101.731
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	149.509.886	0	149.509.886
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	36.943.396	106.236	37.049.632
Produits financiers	0	25.203	149.129	174.332
Charges financières	5.508.154	808.248	1.600.000	7.916.402

Etats financiers consolidés

2019				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs non-courants				
Avances à long terme	0	590.000	0	590.000
Actifs courants				
Créances commerciales	0	8.429.182	1.083	8.430.265
Autres créances	0	3.306.710	7.695	3.314.405
	0	11.735.892	8.778	11.744.670
Passifs non-courants				
Dettes financières	90.000.000	2.713.886	0	92.713.886
Passifs courants				
Dettes financières	36.287.369	0	0	36.287.369
Dettes commerciales	0	19.347.048	0	19.347.048
Autres dettes (note 21)	0	104.230.494	40.403.288	144.633.782
	36.287.369	123.577.542	40.403.288	200.268.199
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	167.813.011	0	167.813.011
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	29.395.707	28.810	29.424.517
Produits financiers	0	22.843	0	22.843
Charges financières	5.141.833	794.581	1.600.000	7.536.414

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par Financière Privée Holding et Afico. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts

comptabilisés pour l'année 2019 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2019, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2019 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2019, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

Socfinaf S.A. n'a pas versé de dividende en 2019 à la maison mère Socfin (2018 : 1,1 millions d'euros). Socfinaf a contracté des emprunts pour 126,3 millions d'euros auprès de Socfin. Ces emprunts sont productifs d'intérêts annuels à des taux variant entre 2,25 et 4,8%. A ce titre, Socfinaf S.A. a versé des intérêts sur emprunt pour un montant de 5,1 millions d'euros en 2019 contre 5,5 millions d'euros en 2018.

Note 31. Engagements hors bilan

En 2009, une filiale de Socfinaf S.A., Salala Rubber Corporation (SRC) a obtenu un prêt bancaire de USD 10 millions dont les contrats stipulent que Socfinaf S.A. doit nantir 123 titres qu'elle détient dans la société en faveur de l'établissement bancaire. En 2012, Liberian Agricultural Company (LAC) a acheté à Agrifinal 99 actions de Salala Rubber Corporation (SRC) qui sont également nanties en faveur de cet établissement bancaire dans le cadre de ce prêt. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 0,2 million d'euros (2018 : 0,8 million d'euros).

En 2014, une filiale de Socfinaf S.A., SOGB S.A. a obtenu un prêt de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros), dont le contrat stipule que la SOGB S.A. affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, le matériel professionnel. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,9 million d'euros).

En 2014, une filiale de Befin, la société Sud Comoë Caoutchouc (SCC) a obtenu un prêt d'un montant total de 2,680 milliards de francs CFA (4,1 millions d'euros), dont les contrats stipulent que SCC a conclu un acte de délégation d'assurance au profit de la banque à hauteur du prêt accordé. SCC a également affecté en garantie hypothécaire du matériel professionnel, à hauteur de 1 milliard de francs CFA (1,5 millions d'euros). Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,6 million d'euros).

En 2015, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 2 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti,

les 11.000 ha de plantation financés par le prêt. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 1 million d'euros (2018 : 2,2 millions d'euros). En 2019, Okomu a obtenu un prêt de 10 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11.416 ha de plantation. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 20 millions d'euros.

Socapalm S.A. a conclu une convention de crédit de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros) dont le contrat stipule que Socapalm s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sur ses actifs sans en faire bénéficier l'établissement bancaire. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,8 million d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Agripalma LDA, a conclu une convention de crédit de 49 millions de Dobras (2 millions d'euros) dont le contrat stipule qu'Agripalma affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les installations et matériel professionnel. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 2 millions d'euros.

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., PSG Ghana, a obtenu un prêt de 16,5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1,5 millions d'euros. Le contrat stipule que PSG Ghana affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 13 millions d'euros et celui du découvert bancaire à 1 million d'euros.

Etats financiers consolidés

Note 32. Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société (*)	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	2011/2012/2013/2014	50 ans	18.473 hectares (1)
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	1959	77 ans	121.407 hectares
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	1960	70 ans	8.000 hectares (3)
SOGB S.A.	1995	99 ans	34.712 hectares
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA	2013/2016	50 ans	18.303 hectares
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	2001/2013	92 à 99 ans	33.113 hectares
SOCAPALM S.A.	2005	55 ans	58.063 hectares
AGRIPALMA LDA	2009	25 ans	4.917 hectares (2)
BRABANTA S.A.	2015/2018/2019	25 ans	8.362 hectares

(1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.

(2) Concession renouvelable tacitement pour des périodes de 25 ans.

(3) Concessions extensibles jusqu'à 40.000 ha.

(*) SAFACAM S.A. possède en propre 17.690 ha.

Etats financiers consolidés

Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Principe et Congo (RDC).

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria et Cameroun proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Liberia uniquement des ventes de caoutchouc, ceux des secteurs Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Principe et Congo (RDC) uniquement des ventes d'huile de palme

et ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2018

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel
Europe	0	0	-4.688.476
Sierra Leone	11.029.893	0	-4.733.655
Liberia	22.799.416	0	-1.929.772
Côte d'Ivoire	119.946.162	0	8.133.538
Ghana	2.217.248	0	-2.890.589
Nigeria	56.249.469	0	23.858.396
Cameroun	121.129.028	0	29.181.567
São Tomé et Principe	153.665	0	-1.470
Congo (RDC)	11.049.186	0	-2.036.839
TOTAL	344.574.067	0	44.892.700
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-3.322.582
Juste valeur de la production agricole			-3.414.137
Autres retraitements IFRS			1.992.095
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			2.156.879
Produits financiers			4.531.911
Charges financières			-15.166.753
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			4.934.657
Impôts			-17.410.540
Résultat net de l'exercice			19.194.231

Etats financiers consolidés

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2019

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel</i>
Europe	0	0	-3.719.987
Sierra Leone	12.457.250	0	-9.786.310
Liberia	29.750.036	0	-1.468.935
Côte d'Ivoire	138.361.953	0	15.173.778
Ghana	2.886.587	0	-1.420.684
Nigeria	55.044.697	0	23.582.323
Cameroun	128.215.070	0	29.973.108
São Tomé et Príncipe	143.499	0	-1.186.795
Congo (RDC)	9.264.642	0	-4.185.777
		0	
TOTAL	376.123.734	0	46.960.721
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-3.257.401
Juste valeur de la production agricole			762.313
Autres retraitements IFRS			-359.831
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			2.345.236
Produits financiers			4.050.920
Charges financières			-16.896.380
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			5.754.101
Impôts			-23.517.960
Résultat net de l'exercice			15.841.719

Etats financiers consolidés

* Total des actifs sectoriels

	2019	2018
	EUR	EUR
Europe	238.048	369.956
Sierra Leone	130.429.641	131.297.574
Liberia	108.821.884	105.107.735
Côte d'Ivoire	147.428.103	146.305.465
Ghana	84.091.394	64.824.210
Nigeria	124.072.886	105.880.433
Cameroun	190.480.436	189.377.986
São Tomé et Príncipe	30.829.958	27.621.793
Congo (RDC)	67.171.882	70.637.792
Total au 31 décembre	883.564.232	841.422.944
IFRS 3/IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-14.662.771	-11.801.101
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	3.342.885	2.593.502
Autres retraitements IFRS	-6.188.270	-6.681.519
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-61.991.399	-46.297.748
Total des actifs sectoriels consolidés	804.064.678	779.236.078

Les actifs sectoriels ne font pas partie du reporting interne, ils sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils incluent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales,

les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitements de consolidation ni de retraitements IFRS.

* Total des passifs sectoriels

	2019	2018
	EUR	EUR
Europe	141.254.816	140.605.701
Sierra Leone	5.489.175	3.311.191
Liberia	14.581.944	7.904.390
Côte d'Ivoire	19.597.816	22.809.255
Ghana	1.602.209	2.989.471
Nigeria	3.812.768	2.793.836
Cameroun	17.841.896	23.383.711
São Tomé et Príncipe	2.459.231	537.032
Congo (RDC)	2.909.108	1.848.158
Total au 31 décembre	209.548.963	206.182.745
Autres retraitements IFRS	-58.054	-56.762
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-7.585.365	-9.883.472
Total des passifs sectoriels consolidés	201.905.544	196.242.511

Etats financiers consolidés

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2018

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Sierra Leone	0	5.356.297	4.873.407	10.229.704
Liberia	0	3.101.356	6.078.156	9.179.512
Côte d'Ivoire	19.435	7.647.391	4.794.792	12.461.618
Ghana	0	9.834.982	4.811.286	14.646.268
Nigeria	0	9.317.853	9.569.904	18.887.757
Cameroun	156.270	13.998.263	2.732.613	16.887.146
São Tome et Principe	0	2.675.583	2.580.132	5.255.715
Congo (RDC)	0	719.851	8.529	728.380
TOTAL	175.705	52.651.576	35.448.819	88.276.100

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2019

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Sierra Leone	0	4.723.487	0	4.723.487
Liberia	0	1.207.820	5.393.720	6.601.540
Côte d'Ivoire	24.534	4.512.806	2.395.829	6.933.169
Ghana	0	7.635.217	2.158.921	9.794.138
Nigeria	0	5.478.630	7.448.259	12.926.889
Cameroun	267.729	11.525.497	1.247.116	13.040.342
São Tomé et Principe	0	1.684.598	1.376.850	3.061.448
Congo (RDC)	0	297.573	365	297.938
TOTAL	292.263	37.065.628	20.021.060	57.378.951

* Information par catégorie de revenu

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes

	2019	2018
	EUR	EUR
Palmier	209.870.679	206.065.645
Hévéa	163.502.189	135.390.389
Autres	2.750.866	3.118.033
TOTAL	376.123.734	344.574.067

Etats financiers consolidés

* Information par zones géographiques

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients

EUR

2018

Implantation										
Origine	Europe	Côte d'Ivoire	Nigeria	Cameroun	Congo	Sierra Leone	Autres pays africains	Reste du monde	TOTAL	
Sierra Leone	250.677	0	589.672	914.659	0	1.638.332	7.636.559	0	11.029.897	
Liberia	22.799.416	0	0	0	0	0	0	0	22.799.416	
Côte d'Ivoire	77.644.313	18.583.629	0	0	0	0	2.053.076	21.665.139	119.946.157	
Ghana	0	0	0	0	0	0	2.217.248	0	2.217.248	
Nigeria	8.112.017	0	48.137.452	0	0	0	0	0	56.249.469	
Cameroun	9.897.776	0	0	110.635.082	0	0	596.170	0	121.129.028	
São Tomé et Príncipe	0	0	0	0	0	0	153.665	0	153.665	
Congo (RDC)	0	0	0	0	11.049.186	0	0	0	11.049.186	
TOTAL	118.704.199	18.583.629	48.727.124	111.549.741	11.049.186	1.638.332	12.656.718	21.665.139	344.574.067	

EUR

2019

Implantation										
Origine	Europe	Côte d'Ivoire	Nigeria	Cameroun	Congo	Sierra Leone	Autres pays africains	Reste du monde	TOTAL	
Sierra Leone	673.235	0	0	332.537	0	9.427.621	2.023.857	0	12.457.250	
Liberia	29.750.036	0	0	0	0	0	0	0	29.750.036	
Côte d'Ivoire	93.407.626	17.199.120	3.191.957	0	0	0	1.437.230	23.126.019	138.361.952	
Ghana	0	0	0	0	0	0	2.886.587	0	2.886.587	
Nigeria	0	0	55.044.697	0	0	0	0	0	55.044.697	
Cameroun	8.721.082	10.500	0	119.443.181	0	0	40.308	0	128.215.070	
São Tomé et Príncipe	0	0	0	0	0	0	143.500	0	143.500	
Congo (RDC)	0	0	0	0	9.264.642	0	0	0	9.264.642	
TOTAL	132.551.979	17.209.620	58.236.653	119.775.718	9.264.642	9.427.621	6.531.481	23.126.019	376.123.734	

Etats financiers consolidés

* Information par secteur d'activité et par catégorie de revenu

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par catégorie de revenu

EUR

2018

Catégorie				
Secteur d'activité	Palmier	Hévée	Autres activités agricoles	TOTAL
Sierra Leone	11.020.695	0	9.198	11.029.893
Liberia	0	22.799.416	0	22.799.416
Côte d'Ivoire	20.467.237	97.296.046	2.182.879	119.946.162
Ghana	2.136.622	0	80.626	2.217.248
Nigeria	47.617.474	8.112.017	519.977	56.249.469
Cameroun	113.620.767	7.182.910	325.351	121.129.027
São Tomé et Príncipe	153.665	0	0	153.665
Congo (RDC)	11.049.186	0	0	11.049.186
TOTAL	206.065.645	135.390.389	3.118.032	344.574.067

EUR

2019

Catégorie				
Secteur d'activité	Palmier	Hévée	Autres activités agricoles	TOTAL
Sierra Leone	12.297.304	0	159.947	12.457.250
Liberia	0	29.750.036	0	29.750.036
Côte d'Ivoire	20.299.230	116.295.854	1.766.869	138.361.953
Ghana	2.848.255	0	38.332	2.886.587
Nigeria	46.092.422	8.735.218	217.057	55.044.697
Cameroun	118.925.326	8.721.082	568.661	128.215.069
São Tomé et Príncipe	143.499	0	0	143.499
Congo (RDC)	9.264.642	0	0	9.264.642
TOTAL	209.870.679	163.502.189	2.750.866	376.123.734

Note 34. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires. Le 31 décembre 2014, Socfinaf S.A. a émis 1.474.200 actions nouvelles. Cette augmentation de capital a été entièrement souscrite par Socfin et libérée par un apport en nature constitué de 577.200 actions de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA ».

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel :

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement, ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

** Risque de prix sur les marchés des matières premières*

Risque potentiel :

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des

matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités :

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

** Risque de devises étrangères*

Risque potentiel :

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités :

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, du moins en ce qui concerne les emprunts hors Groupe.

Etats financiers consolidés

* *Risque de taux d'intérêts*

Risque potentiel :

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

Gestion du risque et opportunités :

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit

Risque potentiel :

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités :

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Risque de liquidité

Risque potentiel :

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont

à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités :

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel :

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités :

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement. La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel :

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Etats financiers consolidés

Gestion du risque et opportunités :

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel :

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

* Risque de change

Les ventes locales de 209,9 millions d'euros en 2019 sont réalisées dans la monnaie locale. Les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar ou en euro. Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat.

L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 5% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 0,7 million d'euros.

* Risque de taux d'intérêts

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la note 19. Au 31 décembre 2019, il n'y a pas d'emprunts à taux variable.

* Risque de crédit

Au 31 décembre 2019, les créances commerciales des clients locaux s'élèvent à 24,2 millions d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR (société mise en équivalence). Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

	2019	2018
	EUR	EUR
Créances commerciales	25.964.060	19.117.287
Provision au titre du modèle de perte de crédit attendue sur la durée de vie (IFRS 9)	-1.790.581	-1.722.772
Autres créances	14.684.340	15.695.035
Total net des créances	38.857.819	33.089.550
Montant non échu	38.554.104	30.677.890
Montant échu depuis moins de 6 mois	112.045	70.819
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	165.096	1.910.784
Montant échu depuis plus d'un an	26.574	430.057
Total net des créances	38.857.819	33.089.550

* Risque de liquidité

L'exposition du Groupe au risque de liquidité est mentionnée aux notes 15 et 19.

Etats financiers consolidés

Note 35. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone,

Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et République Démocratique du Congo), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 36. Evénements postérieurs à la date de clôture

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale. Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1^{ère} position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de

pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.

Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 70% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.

Note 37. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

	2019	2018
	EUR	EUR
Audit (TVAC)	281.015	272.990

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe (C-Clerc S.A., membre du réseau Crowe Global) ainsi qu'aux sociétés membres de son réseau pour la

période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2019 ou en 2018.

Rapport de gestion social

présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 26 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société arrêtés au 31 décembre 2019.

Activités

Socfinaf S.A. détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale dans les secteurs du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur, se présente comme suit :

(millions d'euros)	2019	2018
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières	37,0	35,6
Reprise de correction de valeur	0,0	0,1
Produits des éléments financiers de l'actif circulant	0,0	0,1
Total des produits	37,0	35,8
CHARGES		
Corrections de valeur sur immobilisations financières	1,3	0,0
Autres charges externes	3,7	4,7
Intérêts et autres charges financières	7,5	8,6
Impôts	2,9	2,2
Total des charges	15,4	15,5
BENEFICE DE L'EXERCICE	21,6	20,3

Produits des immobilisations financières

(millions d'euros)	2019	2018
Dividendes		
Socapalm	10,5	8,0
Befin	8,7	7,7
Okomu	7,8	5,3
Sogescol FR	2,7	3,6
Socfinco FR	2,0	3,0
Safa	1,2	4,9
Autres	0,5	1,0
Total des dividendes	33,4	33,5

Rapport de gestion social

Les intérêts sur créances immobilisées s'élèvent à 2,5 millions d'euros.

Une plus-value sur la vente des actions Okomu de 1 million d'euros a été comptabilisée.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 21,6 millions d'euros contre 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Bilan

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de Socfinaf S.A. s'établit à 548,5 millions d'euros contre 540,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

L'actif de Socfinaf S.A. se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 239 millions

d'euros, de créances long terme pour 304,1 millions d'euros, de créances sur entreprises liées et d'autres créances pour 4,9 millions d'euros.

Les fonds propres, avant affectation du résultat, s'élèvent à 280,9 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'exercice 2019, Socfinaf a vendu 10.910.810 actions Okomu pour un montant de 1,4 millions d'euros. Des réductions de valeur sur les participations Sodimex et Socfin Research ont été comptabilisées pour un montant total de 1,3 millions d'euros.

Evaluation

Les participations sont estimées à une valeur globale de 484,9 millions d'euros et présentent une plus-value latente de 245,8 millions d'euros par rapport à leur valeur d'acquisition comptable éventuellement corrigée.

Rapport de gestion social

Participations

Les principales participations directes et indirectes ont évolué comme suit durant les derniers mois :

PROJETS EN EXPLOITATION												
En milliers d'euros		AFRIQUE										TOTAL AFRIQUE
		Sierra Leone	Liberia	Côte d'Ivoire		Nigeria	Ghana	SAO Tomé	Cameroun		RDC	
		SAC	LAC et SRC	SOGB	SCC	OKOMU	PSG	AGRIPALMA	SAFACAM	SOCAPALM	BRABANTA	
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé 2018	11.010	22.778	84.324	33.442	55.681	-	-	25.361	100.450	11.042	344.088
	Réalisé 2019	12.294	29.929	91.841	44.732	54.819	2.846	143	26.744	106.194	9.263	378.807
	Budget 2019	14.982	29.585	93.743	41.625	54.359	3.931	2.625	26.482	93.952	10.953	372.238
	Budget 2020	18.761	35.094	101.906	43.783	60.282	10.238	6.886	28.475	105.504	11.672	422.600
RESULTAT NET	Réalisé 2018	-5.320	-3.554	4.539	2.525	18.843	-	-	872	17.370	-3.104	32.171
	Réalisé 2019	-10.660	-3.541	6.891	4.169	16.057	-7.459	-1.355	1.221	18.668	-4.245	19.746
	Budget 2019	-7.218	-2.448	6.767	3.165	10.772	-9.885	7	1.673	14.045	-1.927	14.950
	Budget 2020	-2.620	-969	11.989	3.893	10.439	-4.748	1.040	2.262	18.386	-1.656	38.017
PALMIER												
SURFACES (HA)	Mature	12.349	-	7.471	-	17.178	5.013	2.100	4.995	30.549	6.169	85.823
	Immature	-	-	18	-	1.883	1.127	-	333	2.036	-	5.396
	Total	12.349	-	7.489	-	19.061	6.140	2.100	5.328	32.584	6.169	91.219
PRODUCTION FFB	Réalisé 2018	88.879	-	141.554	-	182.414	-	-	76.970	475.560	78.754	1.044.131
	Réalisé 2019	110.106	-	162.053	-	190.529	6.823	-	73.943	484.028	67.723	1.095.205
	Budget 2019	124.634	-	150.920	-	184.015	19.165	24.589	69.492	447.778	91.962	1.112.555
	Budget 2020	146.734	-	151.918	-	236.719	74.317	44.769	73.608	476.219	83.138	1.287.422
PRODUCTION HPB	Réalisé 2018	19.155	-	33.152	-	39.791	-	-	17.053	135.642	17.841	262.634
	Réalisé 2019	24.297	-	38.579	-	42.204	1.523	1.075	16.068	140.349	16.243	280.338
	Budget 2019	26.609	-	35.757	-	40.023	3.929	5.000	15.365	122.911	18.893	268.487
	Budget 2020	30.039	-	36.014	-	48.527	16.350	9.000	16.208	139.222	17.950	313.310
TAUX D'EXTRACTION	Réalisé 2018	21,55	-	22,45	-	21,56	-	-	22,08	22,48	22,36	22,20
	Réalisé 2019	22,37	-	22,51	-	22,19	22,32	18,25	21,64	22,43	23,50	22,40
	Budget 2019	21,35	-	22,50	-	21,75	20,50	20,33	22,00	21,77	22,00	21,80
	Budget 2020	22,40	-	22,52	-	20,50	22,00	22,50	21,90	22,14	22,00	21,89
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé 2018	11.010	-	20.470	-	47.576	-	-	18.177	98.664	11.042	206.939
	Réalisé 2019	12.294	-	20.299	-	46.086	2.846	143	18.023	103.914	9.263	212.869
	Budget 2019	14.982	-	20.618	-	44.410	3.931	2.625	17.644	91.619	10.953	206.781
	Budget 2020	18.761	-	23.639	-	50.108	10.100	6.886	18.961	102.799	11.672	242.925
CAOUTCHOUC												
SURFACES (HA)	Mature	-	12.361	11.933	-	5.143	-	-	3.154	1.861	-	34.452
	Immature	-	4.901	4.499	-	2.192	958	-	1.154	206	-	13.909
	Total	-	17.262	16.432	-	7.335	958	-	4.307	2.067	-	48.361
PRODUCTION CAOUTCHOUC	Réalisé 2018	-	21.642	58.416	30.288	7.536	-	-	6.524	-	-	124.406
	Réalisé 2019	-	24.939	62.678	38.241	7.248	-	-	7.393	-	-	140.499
	Budget 2019	-	26.296	65.000	37.000	8.820	-	-	9.856	-	-	146.972
	Budget 2020	-	29.000	66.000	38.000	8.504	-	-	8.257	-	-	149.761
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé 2018	-	22.778	63.854	33.442	8.105	-	-	7.184	-	-	135.363
	Réalisé 2019	-	29.929	71.543	44.732	8.734	-	-	8.721	-	-	163.659
	Budget 2019	-	29.585	73.125	41.625	9.950	-	-	8.838	-	-	163.123
	Budget 2020	-	35.094	78.267	43.783	10.174	138	-	9.514	-	-	176.969

Rapport de gestion social

Les données de production correspondent aux quantités en tonnes de Caoutchouc Usiné et d'Huile de Palme Brute.

Ce tableau n'inclut pas les données relatives à la production d'huile raffinée (SPFS).

La production et le chiffre d'affaires caoutchouc sont présentés après élimination des transactions intercos. Les chiffres consolidés peuvent toutefois diverger.

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de EUR 21.577.356,83, augmenté du report bénéficiaire antérieur de EUR 131.986.469,61 forment un solde bénéficiaire de EUR 153.563.826,44 qu'il vous est proposé de reporter à nouveau.

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à EUR 157.819.503,36 et se présentera comme suit :

Réserves	EUR
Réserve légale	3.567.330,00
Autres réserves	628.717,42
Réserve disponible	59.629,50
Report à nouveau	153.563.826,44
	157.819.503,36

Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres, au cours de l'exercice 2019.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2019, Socfinaf S.A. n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice 2019, la Société n'a pas eu recours à des instruments financiers.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

- a) b)
- et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 35.673.300 euros représenté par 17.836.650 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.
- c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 58,85% dans le capital de Socfinaf S.A.
- Le 03/09/2014, Compagnie du Cambodge a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 9% dans le capital de Socfinaf S.A. 7,07% sont détenus par Compagnie du Cambodge, 1,08% par Société Industrielle et Financière de l'Artois, 0,49% par Bolloré S.A. et 0,36% par Compagnie des Glénans.
- h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales.*
- Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles.*
- Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année ».*
- Art. 23. des statuts : « *En cas de décès ou de démission d'un Administrateur, il pourra être pourvu provisoirement à son remplacement en observant à ce sujet les formalités prévues par la loi. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive ».*
- Art. 32. des statuts : « *Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-3 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ».*
- i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « *Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil ».*
- En outre, les statuts prévoient à l'Art. 5 §3 et 4 : « Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.*
- La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions ».*
- Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :
- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
 - l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
 - les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
 - les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
 - les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Rapport de gestion social

Politique de gestion responsable

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence. Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2019.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

La valeur estimée de Socfinaf S.A. au 31 décembre 2019 avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à 526,8 millions d'euros, soit 29,53 euros par action contre 30,80 euros au terme de l'exercice précédent. Cette évaluation intègre les plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à 12,00 euros au terme de l'exercice 2019 contre 11,40 euros un an plus tôt.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale. Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1^{ère} position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de

pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.

Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 70% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.

Principaux risques et incertitudes

Il faut souligner que les investissements du Groupe en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-

économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2020 dépendra dans une large mesure des distributions des dividendes des filiales ; ceux-ci ne sont pas encore fixés.

Nominations statutaires

Le mandat d'Administration and Finance Corporation « Afico », administrateur sortant, vient à échéance cette année. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas renouveler ce mandat.

Le mandat de Monsieur François Fabri, administrateur sortant, vient à échéance cette année. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale de nommer Monsieur François Fabri en tant qu'administrateur délégué pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026.

Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale la nomination de Monsieur Philippe Fabri, comme administrateur supplémentaire pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026.

En outre, le mandat de C-Clerc, Réviseur d'entreprises, vient à échéance cette année. Le comité d'audit doit recevoir quelques candidatures et soumettra sa recommandation à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les comptes annuels

Aux Actionnaires de
SOCFINAF S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SOCFINAF S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) No 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de

déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans pour autant émettre une réserve, nous attirons l'attention sur la note 7 « Environnement politique et économique ». La Société détient des participations dont les sociétés opérationnelles sont situées dans divers pays d'Afrique et qui sont exposées aux risques de fluctuations politiques et économiques.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des parts dans les entreprises liées

Description de la question clé

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des parts dans les entreprises liées s'élève à 239 millions d'euros et représentent 44% du total bilantaire.

Ces parts dans les entreprises liées sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de la valeur estimée de réalisation par le Conseil d'Administration.

Rapport d'audit sur les comptes annuels

L'appréciation de la valeur estimée de réalisation de ces participations requiert l'exercice de jugement de la part du Conseil d'Administration dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Ces éléments peuvent être historiques (quote-part d'actif net statutaire ou consolidé), et/ou prévisionnels (perspectives de rentabilité).

En raison du montant significatif des parts dans les entreprises liées ainsi que du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur de réalisation par le Conseil d'Administration, nous avons considéré l'évaluation des parts dans les entreprises liées comme une question clé de notre audit.

Réponse d'audit apportée

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs de réalisation des parts dans les entreprises liées, nos travaux ont consisté principalement à :

- apprécier, sur la base des informations fournies par le Conseil d'Administration, les méthodes d'évaluation utilisées par la Société ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - apprécier les hypothèses utilisées pour déterminer l'actif net comptable réévalué ;
 - notamment à vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments autres que des éléments historiques :
 - réaliser une analyse sur l'évolution des données financières et non-financières des entreprises liées et de leur activité ;
 - examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

Nos travaux ont consisté également à :

- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées aux participations ;
- vérifier le caractère approprié des informations présentées dans la note 3 « Immobilisations financières ».

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant les rapports de gestion et de la déclaration sur la gouvernance d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et nos rapports de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Rapport d'audit sur les comptes annuels

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport d'audit sur les comptes annuels

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 31 mai 2017 et la durée totale à ce jour de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 5 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises incluses dans

le rapport de gestion consolidé et présentées aux pages 40 à 41 et dans le rapport de gestion social et présentées à la page 117 sont en concordance avec les états financiers sociaux et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services non-audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Bertrange, le 9 avril 2020

C-CLERC S.A.
Cabinet de révision agréé

Mariateresa Di Martino
Réviseur d'entreprises agréé

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2019

		2019	2018
A C T I F	<i>Note</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		239.027.474,05	240.686.923,24
Créances sur des entreprises liées		304.096.770,27	298.619.716,61
		543.124.244,32	539.306.639,85
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2.813.410,86	8.183,71
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2.116.543,89	740.124,38
		4.929.954,75	748.308,09
Valeurs mobilières			
Parts dans des entreprises liées		248.406,09	248.406,09
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		168.020,13	284.605,03
TOTAL ACTIF		548.470.625,29	540.587.959,06

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

	2019	2018
PASSIF	EUR	EUR
Note		
CAPITAUX PROPRES	4	
Capital souscrit	35.673.300,00	35.673.300,00
Primes d'émission	87.453.866,21	87.453.866,21
Réserves		
Réserve légale	3.567.330,00	3.570.840,00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur		
Autres réserves disponibles	688.346,92	688.346,92
	4.255.676,92	4.259.186,92
Résultats reportés	131.986.469,61	111.698.916,51
Résultat de l'exercice	21.577.356,83	20.284.043,10
	280.946.669,57	259.369.312,74
DETTES		
Dettes envers des entreprises liées		
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	90.000.000,00	90.000.000,00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	137.019.083,12	150.487.094,37
Autres dettes		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	40.504.872,60	40.731.551,95
	267.523.955,72	281.218.646,32
TOTAL PASSIF	548.470.625,29	540.587.959,06

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

2. Compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

		2019	2018
	Note	EUR	EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-3.066.883,19	-4.055.430,29
Corrections de valeur			
sur éléments de l'actif circulant		0,00	149.128,52
Autres charges d'exploitation		-644.149,53	-619.957,05
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	5	36.999.400,78	35.585.734,06
Autres intérêts et autres produits financiers			
Autres intérêts et produits financiers		22.906,60	25.203,09
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		-1.301.090,27	0,00
Intérêts et autres charges financières			
Autres intérêts et charges financières		-7.486.494,12	-8.600.876,27
Impôts sur le résultat		-2.462.173,44	-1.807.578,96
Résultat après impôts sur le résultat		22.061.516,83	20.676.223,10
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-484.160,00	-392.180,00
Résultat de l'exercice		21.577.356,83	20.284.043,10

Proposition de répartition bénéficiaire

	2019	2018
	EUR	EUR
Report à nouveau	153.563.826,44	131.986.469,61
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	0,00	0,00
90% aux 17.836.650 actions	0,00	0,00
	153.563.826,44	131.986.469,61
Dividende par action	0,00	0,00

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

3. Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2019

Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 22 octobre 1961 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de « soparfi » le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au

Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 6225.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin », la Société prépare des comptes consolidés en raison de sa cotation en Bourse de Luxembourg. Les comptes consolidés peuvent être consultés sur le site internet www.socfin.com.

- tous les autres postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- tous les postes de passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) ; les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seuls les écarts de conversion négatifs sur les postes en devises sont portés au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non-réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

Evaluation des immobilisations financières

Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisation sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée par le Conseil d'Administration, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Le prix d'acquisition inclut le prix d'achat et les frais accessoires.

Etats financiers sociaux

Pour déterminer la valeur estimée, le Conseil d'Administration se base :

- soit sur la valeur boursière ;
- soit sur les états financiers des sociétés à évaluer ;
- soit sur d'autres informations et documents disponibles.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale au début de l'exercice	244.708.284,16	245.568.061,66	298.619.716,61	258.747.622,49	543.328.000,77	504.315.684,15
Augmentations	0,00	0,00	6.706.263,75	40.077.526,81	6.706.263,75	40.077.526,81
Diminutions	-358.358,92	-859.777,50	-1.229.210,09	-205.432,69	-1.587.569,01	-1.065.210,19
Prix d'acquisition/valeur nominale à la fin de l'exercice	244.349.925,24	244.708.284,16	304.096.770,27	298.619.716,61	548.446.695,51	543.328.000,77
Corrections de valeur au début de l'exercice	-4.021.360,92	-4.881.138,42	0,00	0,00	-4.021.360,92	-4.881.138,42
Dotations	-1.301.090,27	0,00	0,00	0,00	-1.301.090,27	0,00
Reprises	0,00	859.777,50	0,00	0,00	0,00	859.777,50
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-5.322.451,19	-4.021.360,92	0,00	0,00	-5.322.451,19	-4.021.360,92
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	239.027.474,05	240.686.923,24	304.096.770,27	298.619.716,61	543.124.244,32	539.306.639,85

Etats financiers sociaux

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres en devises (y inclus résultat net)	Résultat net en devises
Plantations Socfinaf Ghana (*)	Ghana	100,00	32.503.775	31.12.2019	GHS	171.033.564	-43.203.858
Socfin Agricultural Company Ltd (*)	Sierra Leone	93,00	20.445.954	31.12.2019	USD	-1.721.407	-11.933.525
Liberian Agricultural Company (*)	Liberia	100,00	13.793.904	31.12.2019	USD	53.358.447	-1.387.050
Salala Rubber Corporation (*)	Liberia	64,91	21.580.186	31.12.2019	USD	6.661.174	-2.577.000
Bereby-Finances S.A. « BEFIN » (*)	Côte d'Ivoire	87,06	13.604.405	31.12.2019	XAF	14.265.671.581	2.826.731.638
Socapalm S.A. (*)	Cameroun	67,46	40.640.840	31.12.2019	XAF	74.597.497.414	12.245.177.253
Okomu Oil Palm Company Plc (*)	Nigeria	64,97	20.356.859	31.12.2019	NGN	29.109.408.266	5.504.938.101
Brabanta S.A. (*)	Congo (RDC)	99,80	24.971.342	31.12.2019	CDF	43.909.424.147	-7.834.332.538
Induservices S.A.	Luxembourg	30,00	30.000	31.12.2019	EUR	232.194	5.900
Management Associates S.A.	Luxembourg	20,00	400.000	31.12.2019	EUR	2.605.007	39.235
Socfinde S.A.	Luxembourg	20,00	801.000	31.12.2019	EUR	5.940.928	268.572
Terrasia S.A.	Luxembourg	33,28	246.705	31.12.2019	EUR	527.209	23.319
SAFA	France	100,00	26.535.600	31.12.2019	EUR	20.310.160	495.861
Induservices FR S.A.	Suisse	50,00	642.202	31.12.2019	EUR	762.681	-5.359
Socfinco FR S.A. (*)	Suisse	50,00	486.891	31.12.2019	EUR	9.774.951	4.227.405
Sogescol FR S.A. (*)	Suisse	50,00	1.985.019	31.12.2019	USD	16.724.768	7.411.532
Socfin Green Energy S.A.	Suisse	50,00	48.780	31.12.2019	EUR	1.505.666	202.686
Socfin Research S.A.	Suisse	50,00	1.968.120	31.12.2019	EUR	3.936.243	-391.325
Sodimex FR S.A. (*)	Suisse	50,00	621.424	31.12.2019	EUR	3.745.512	406.925
Centrages S.A.	Belgique	50,00	4.074.577	31.12.2019	EUR	3.020.755	170.107
Gaummes S.A.	Belgique	50,00	47.532	31.12.2019	EUR	103.055	-8.547
Immobilière de la Pépinière S.A.	Belgique	50,00	3.165.450	31.12.2019	EUR	3.901.897	-206.935
Socfinco S.A.	Belgique	50,00	1.680.763	31.12.2019	EUR	1.739.330	194.686
Sodimex S.A. (*)	Belgique	50,00	102.200	31.12.2019	EUR	204.180	-16.094
STP Invest S.A.	Belgique	100,00	3.000.090	31.12.2019	EUR	1.777.008	-1.157

233.733.618

(*) Sur base de données financières auditées.

Etats financiers sociaux

Note 4. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividendes EUR
Situation au 1er janvier 2018	35.708.400,00	87.453.866,21	3.570.840,00	632.518,92	104.670.732,11	9.010.034,40	0,00
Affectation du résultat de l'exercice 2017 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2018 :							
• Résultats reportés					7.028.184,40	-7.028.184,40	
• Dividendes						-1.783.665,00	
• Tantièmes						-198.185,00	
Annulation 17.550 actions	-35.100,00			55.828,00			
Résultat de l'exercice						20.284.043,10	
Situation au 31 décembre 2018	35.673.300,00	87.453.866,21	3.570.840,00	688.346,92	111.698.916,51	20.284.043,10	0,00
Affectation du résultat de l'exercice 2018 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 28 mai 2019 :							
• Résultats reportés			-3.510,00		20.287.553,10	-20.284.043,10	
Résultat de l'exercice						21.577.356,83	
Situation au 31 décembre 2019	35.673.300,00	87.453.866,21	3.567.330,00	688.346,92	131.986.469,61	21.577.356,83	0,00

Capital souscrit et prime d'émission

Au 31 décembre 2019, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 35.673.300. Il est représenté par 17.836.650 actions sans désignation de valeur nominale. Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 17.550 actions ont été annulées en 2018.

Au 31 décembre 2019 et 2018, la prime d'émission s'élève à EUR 87.453.866.

Autres réserves

Les autres réserves ont été constituées en 2002 pour un montant de EUR 807.552. Elles ont été augmentées au cours de l'exercice 2018, d'un montant de EUR 55.828 qui correspond à l'annulation des 17.550 actions.

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%, affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Etats financiers sociaux

Note 5. Produits provenant de participations

	2019	2018
	EUR	EUR
Dividendes reçus	33.458.705,96	33.453.814,13
Intérêts sur créances sur entreprises liées	2.522.687,05	2.131.919,93
Plus-value sur cession d'immobilisation financière	1.018.007,77	0,00
	36.999.400,78	35.585.734,06

Note 6. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2019, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 9.687 de jetons de présence et EUR 629.660 de tantièmes.

Note 7. Environnement politique et économique

L'essentiel des participations sont détenues directement ou indirectement dans des sociétés qui opèrent en Afrique, plus particulièrement dans les pays suivants :

- Sierra Leone,
- Liberia,
- Côte d'Ivoire,
- Ghana,
- Nigeria,
- São Tomé et Príncipe,
- Cameroun,
- Congo (RDC).

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique (dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, inflation dans certains cas, situation de guerre civile,...), les titres détenus par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 8. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale. Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1^{ère} position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de

pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.

Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 70% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.